

# PROJET SOCIAL

## 2014 – 2017

*Assieu – La Chapelle de Surieu  
Saint Romain de Surieu – Ville sous Anjou*

Novembre 2013

**Association de Gestion et d'Animation  
du Centre Social Rural Intercommunal**

30, route de la Chapelle  
38150 Saint Romain de Surieu

Tél. 04 74 84 43 92

Fax 04 74 84 42 64

[cs.romain@wanadoo.fr](mailto:cs.romain@wanadoo.fr)

# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b> .....	<b>4</b>
------------------------	----------

<b>I - LA DYNAMIQUE DE PROJET OU COMMENT IMPULSER UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE ?</b> .....	<b>6</b>
--	----------

1. DES INSTANCES AU SERVICE DU PROJET.....	6
1.1. Le comité technique.....	6
1.2. Le comité de pilotage.....	6
2. DE LA PRODUCTION DES DONNEES A L'ECRITURE DU PROJET .....	7
3. LA FORMATION : UN LEVIER A LA PARTICIPATION .....	8

<b>II - L'ENVIRONNEMENT DU PROJET</b> .....	<b>9</b>
---	----------

1. LE CENTRE SOCIAL RURAL INTERCOMMUNAL .....	9
1.1. Le centre social d'hier à aujourd'hui .....	9
1.2. Son positionnement sur le territoire.....	10
1.2.1. <i>Situation géographique</i> .....	10
1.2.2. <i>Le centre social et ses adhérents</i> .....	11
1.2.3. <i>Une dynamique partenariale engagée</i> .....	12
1.3. L'activité du centre social.....	13
1.3.1. <i>Une entrée par typologie de publics accueillis</i> .....	13
1.3.2. <i>L'animation globale et les actions collectives familles</i> .....	15
1.4. Une équipe en renouvellement .....	16
2. DE QUELLE INTERCOMMUNALITE PARLONS-NOUS ? .....	19
2.1. Le diagnostic participatif et partagé de 2009 : un temps fort du développement du centre social .....	20
2.2. Le territoire et sa population.....	22
2.2.1. <i>Quelques données démographiques générales</i> .....	22
2.2.2. <i>Situation socio-économique des habitants du territoire</i> .....	24

<b>III - L'EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2009 – 2013</b> .....	<b>28</b>
--	-----------

1. LA CONSTRUCTION DE L'EVALUATION.....	28
1.1. Une nécessaire réappropriation des éléments du projet précédent .....	28
1.2. Quelles actions évaluer ? .....	29
1.3. La conduite de l'évaluation.....	30
2. LE RENDU DE L'EVALUATION .....	31
2.1. Les données brutes par actions évaluées.....	31
2.2. Le centre social en quelques mots ... ..	37
2.3. Quelques éléments de synthèse.....	37

<b>IV – DE NOUVELLES ORIENTATIONS POUR 2014 – 2017 .....</b>	<b>39</b>
1. VERS L’EMERGENCE DES AXES D’INTERVENTIONS PRIORITAIRES .....	39
2. LA FONCTION D’ANIMATION GLOBALE.....	41
3. LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOCIAL À TRAVERS QUELQUES ACTIONS .....	48
3.1. La commission accueil / communication.....	48
3.2. Le multi accueil « Les P’tits Meuniers » .....	49
3.3. Le secteur jeunesse .....	51
3.4. Le travail sur la réforme des rythmes à l’école primaire .....	52
3.5. Le Festival Festi’Cloches.....	54
4. LE PROJET « FAMILLE ».....	55
5. QUELQUES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAMP DE LA PARENTALITE A TITRE D’ILLUSTRATION.....	58
5.1. Commission parentalité .....	58
5.2. Le LAEP « Les Troubadours du mercredi ».....	59
5.3. Les sorties familles .....	60
<b>V – LE SUIVI DU PROJET.....</b>	<b>62</b>
<b>VI – CONCLUSION .....</b>	<b>63</b>

# PREAMBULE

**4 ans** : dans l'absolu, cela paraît très court mais concernant l'évolution de la vie sociale sur un territoire, c'est très long.

En effet, en si peu d'années, les besoins, les modes de vie, les divers « ressentis » quant au « vivre ensemble » peuvent très vite évoluer et nous échapper.

Voilà pourquoi, l'Association de Gestion et d'Animation du centre social rural intercommunal est toujours très partie prenante dans ces travaux de renouvellement du projet social. Cela nous permet de nous re-questionner sur notre politique afin de savoir si nous sommes toujours bien en osmose avec tous les acteurs du territoire (habitants, associations, élus et tous les différents partenaires).

Toute cette phase d'évaluation, nécessaire à un renouvellement de projet, nous a permis dans un contexte un peu difficile (incendie puis gros mouvements de personnel), de nous faire un « arrêt sur image » afin de pouvoir réajuster nos objectifs, nos méthodes, au regard des grandes orientations qui sont les nôtres et que nous avons déjà mises en avant lors du précédent projet social.

Nous pouvons dire aujourd'hui qu'après un diagnostic participatif partagé effectué en 2009 auprès des acteurs de notre territoire, nous avons, pour ce nouveau projet social, fait en parallèle un « auto diagnostic » de notre propre fonctionnement. Nous connaissons ainsi mieux nos forces et nos faiblesses en interne comme en externe.

Nous pouvons donc affirmer qu'à ce jour, nous sommes conscients de « ce qui marche », de ce qu'il faut améliorer et de ce qu'il reste à créer.

Dans un éternel souci de toujours rester en phase avec notre territoire, nous engageons à refaire ce travail d'évaluation chaque année. Il devra être fait au sein des actions du centre social mais aussi dans chacune des instances (CA, bureau, commissions). Cela nous évitera de nous déconnecter de la réalité sociale du territoire mais aussi des grands objectifs et orientations fixés dans ce nouveau projet social.

De plus, notre association est persuadée que ces évaluations annuelles permettent aussi des rencontres régulières entre salariés et bénévoles. De ces échanges naît une meilleure connaissance mutuelle et notre centre social ne peut qu'en ressortir grandi.

L'association sera, bien évidemment, toujours présente dans les différentes commissions et aidera activement au pilotage de ces instances au côté d'un salarié. La spécificité d'un centre social est bien aussi dans le travail en lien entre salariés et bénévoles.

Gageons que ce nouveau projet social, même s'il se situe dans la continuité du précédent, verra notre centre social renforcer sa position et sa reconnaissance sur le territoire grâce à une meilleure connaissance des publics et des problématiques.

Notre centre social devra être, encore plus, un « lieu ressource » pour les habitants où ils sauront qu'ils peuvent être écoutés, valorisés, accompagnés et guidés. Toutes générations confondues, le centre social devra être considéré comme « Leur Maison ».

**Isabelle VERRAT**

**Présidente de l'Association de Gestion et d'Animation du centre social**

**Et son équipe de bénévoles**

# **I - LA DYNAMIQUE DE PROJET OU COMMENT IMPULSER UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE ?**

La démarche de renouvellement de projet est animée d'un état d'esprit sur lequel il nous semble important de revenir.

La question de la participation ainsi que la dynamique de projet qu'elle génère est chère au centre social tant du point de vue des professionnels que des administrateurs et autres bénévoles. En effet, si la Caisse Nationale d'Allocations Familiales réaffirme l'importance d'une démarche participative au sein des centres sociaux dans la nouvelle circulaire de l'animation de la vie sociale de juin 2012, cette dynamique collective a toujours été ancrée sur le territoire et portée par ses habitants depuis de nombreuses années. L'innovation des habitants quant à la création et à l'animation du Foyer intercommunal depuis les années soixante dix, en témoigne largement.

## **1. DES INSTANCES AU SERVICE DU PROJET**

### **1.1. Le comité technique**

Constitué principalement de membres du conseil d'administration de l'association et de professionnels (directeur, responsables de secteurs et des animateurs représentant chaque secteur), il a pour rôle principal l'animation de la démarche :

- ⇒ Il doit être garant et porteur de la démarche auprès de l'ensemble des acteurs.
- ⇒ Il doit conduire l'ensemble de la réflexion
- ⇒ Il doit contribuer à l'élaboration de nouvelles orientations au regard de l'évaluation du projet précédent et du diagnostic.

### **1.2. Le comité de pilotage**

Le comité de pilotage est constitué de représentants politiques et associatifs, de représentants des institutions (CAF, MSA, Conseil Général de l'Isère), de membres du

conseil d'administration ainsi que des professionnels du centre social. Il s'est réuni à trois reprises. Tout d'abord pour valider le cadre de la démarche et les orientations choisies quant au travail d'évaluation du projet social 2009-2013. Ensuite, pour partager les résultats des travaux d'évaluation et soumettre à validation les prémices des nouvelles orientations. Enfin, pour présenter la synthèse du projet social 2014-2017 et évaluer la démarche de projet.

S'il a principalement pour rôle de valider la production aux différentes étapes de la démarche, il s'agissait surtout, lors de ces temps de rencontre, de mettre en débat les orientations quant à la méthodologie de projet ainsi que les données produites et ainsi d'apporter au comité technique des éléments supplémentaires de réflexion.

## **2. DE LA PRODUCTION DES DONNEES A L'ECRITURE DU PROJET**

Cette démarche réflexive et participative ne reposait pas seulement sur les deux instances présentées ci-dessus.

En 2009, le diagnostic participatif et partagé avait créé un élan de participation. En effet, ce fût une expérience très positive, mobilisatrice et fédératrice. Pour autant, il avait nécessité un travail et un engagement important de la part de l'ensemble des acteurs et a pu d'ailleurs en épuiser certains. Si nous n'avons pas proposé un nouveau travail de diagnostic participatif, préférant nous appuyer sur celui réalisé en 2009, comme nous vous le présenterons plus tard, nous n'avons pas pour autant négligé la question de la participation.

Cette fois-ci, c'est essentiellement la phase d'évaluation qui aura été le berceau de la participation. De nombreux groupes de travail ont été mobilisés autour de techniques vivantes permettant ainsi de construire le contenu de ce travail : collectif d'animation, groupe de travail en équipe et /ou avec les administrateurs, réunions avec des partenaires, échanges avec les adhérents et habitants... Par ailleurs, nous avons également organisé un recueil de la parole plus large et ludique grâce à la technique du « post-it » auprès de l'ensemble des acteurs du territoire lors des temps d'accueil de nos diverses actions ainsi que lors de notre assemblée générale. Cette dynamique a permis de mettre l'ensemble des acteurs au cœur de la démarche ... Ainsi, bénévoles, habitants, partenaires et professionnels ont été sollicités tout au long de l'année afin de nourrir notre regard sur l'action du centre social.

Une fois la matière recueillie, c'est en comité plus restreint et dans un aller-retour constant entre le comité technique et l'équipe de direction du centre social que les orientations du nouveau projet social ont pu s'esquisser et arriver à une écriture à plusieurs mains.

### **3. LA FORMATION : UN LEVIER À LA PARTICIPATION**

Cette démarche de renouvellement de projet a également été l'occasion pour le centre social, association d'éducation populaire, de participer à l'émancipation de chacun par l'organisation de diverses formations auprès des bénévoles et habitants.

Ces temps de formation ont été organisés en lien avec la fédération des centres sociaux de l'Isère. Certains, directement en lien avec la démarche de construction du projet social, ont permis de réactiver la dynamique, de se « mettre en marche ». C'était le cas pour le travail d'appropriation de la nouvelle circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, relative à l'animation de la vie sociale, qui nous a permis de nous replonger dans les grandes missions et valeurs des centres sociaux. D'autres avaient une vocation plus large et nous ont permis d'aborder différentes thématiques telles que : les associations et la loi 1901, la délégation ... Au fur et à mesure, ces différentes rencontres ont fait émerger de nouveaux questionnements incitant l'équipe (bénévoles et professionnels) à s'inscrire dans de nouvelles perspectives de formations.



## **II - L'ENVIRONNEMENT DU PROJET**

### **1. LE CENTRE SOCIAL RURAL INTERCOMMUNAL**

#### **1.1. Le centre social d'hier à aujourd'hui**

Le centre social tel que nous le connaissons aujourd'hui a été créé en 1999 avec le soutien de la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère et de la Caisse d'Allocations Familiales de Vienne. Toutefois son essence remonte au début des années soixante dix avec la création du Foyer intercommunal.

De nombreux bénévoles, sous l'impulsion du Père André, ont été les précurseurs de l'intercommunalité sur les quatre communes. En mars 1970, « l'association pour un Foyer Intercommunal Sport, Culture et Loisirs » voit le jour. Son objectif principal était la création et la gestion de locaux et d'espaces qui pourraient être mis à disposition de groupes ou de particuliers. Le foyer est inauguré le 19 juin 1971 après 10294 heures de travail bénévole. Etant attirés par le cadre et les locaux, les services départementaux de l'UFCV et de l'UFOLEP, le centre social du Pays Roussillonnais, les clubs sportifs, les syndicats d'ouvriers, les aumôneries des collèges et de lycées de Vienne et d'ailleurs ... organisent de plus en plus de réunions et de stages sur la commune de Saint Romain de Surieu. Aussi la fréquentation des locaux ne cessa d'augmenter et nécessita la création de plusieurs extensions.

En 1991, une nouvelle étape est franchie. L'association du Foyer souhaitait davantage prendre en compte la question des relations humaines et des besoins des habitants. Cette nouvelle orientation est validée par la signature du premier contrat de projet avec la Caisse d'Allocations Familiales. Toutefois, après vingt ans d'une gestion exclusivement bénévole, l'association est consciente que cette nouvelle dynamique nécessiterait la création d'un poste d'animateur professionnel. Pour cela, l'association du Foyer bénéficie d'ailleurs d'une aide de la Direction Départemental de la Jeunesse et des Sports via l'attribution d'un poste FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire).

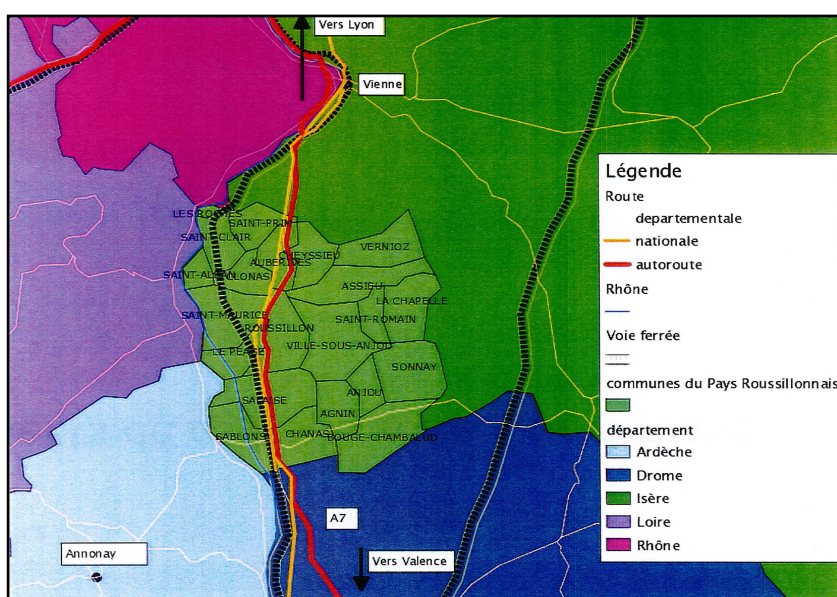
En 1995, les élus des communes commencent à se saisir de cette intercommunalité. Ils proposent la création d'un Syndicat Intercommunal (SIGES) dont la mission première est la gestion des équipements sportifs portée jusqu'alors par le Foyer.

A la fin des années 90, il apparaît que le projet porté par le Foyer ne correspond plus aux critères d'attributions des financements de la Caisse d'Allocations Familiales. Privé d'environ 25% de son budget, l'avenir du Foyer devient alors incertain. Reconnaisants du travail accompli pendant près de trente ans par tant de bénévoles, et souhaitant soulager l'association du Foyer, les élus orientent leurs réflexions vers la création d'un centre social dont le projet social répondrait aux attentes énoncées dans la circulaire de la CNAF. Cette « restructuration » s'articule autour de deux axes : d'une part, la création d'une seconde structure administrative qui pourrait se porter garante du projet du centre social : le Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Action Sociale (SIGEAS), d'autre part, la création de l'Association de Gestion et d'Animation du Centre Social Rural Intercommunal qui aurait pour vocation de permettre à tous de participer au fonctionnement du centre social. En 2002, le Syndicat d'Actions Sociales et Sportives des quatre villages (SASS) est créé et reprend les compétences des deux anciens syndicats (SIGES et SIGEAS).

## 1.2. Son positionnement sur le territoire

### 1.2.1. Situation géographique

Le centre social rural intercommunal est installé depuis son origine sur la commune de Saint Romain de Surieu. Cette implantation est assez centrale par rapport à



Carte issue du diagnostic petite enfance réalisé sur la CCPR par les cabinets VizGet et MB Consultants.

sa zone de compétence qui regroupe les communes d'Assieu, La Chapelle de Surieu, Saint Romain de Surieu et Ville sous Anjou. C'est un territoire rural situé à l'est de la communauté de commune du pays Roussillonnais qui compte 22 communes.

### 1.2.2. Le centre social et ses adhérents

#### a) Evolution de la fréquentation des familles depuis 2009

	2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
Assieu	77	29%	69	26%	76	27%	78	32%
La Chapelle de Surieu	54	20%	44	16%	51	18%	41	17%
St Romain de Surieu	23	9%	22	8%	20	7%	23	10%
Ville sous Anjou	48	18%	55	21%	53	19%	46	19%
<b>Total 4 villages</b>	<b>202</b>	<b>75%</b>	<b>190</b>	<b>71%</b>	<b>200</b>	<b>72%</b>	<b>188</b>	<b>78%</b>
Extérieurs	66	25%	77	29%	77	28%	53	22%
<b>TOTAL</b>	<b>268</b>	<b>100%</b>	<b>267</b>	<b>100%</b>	<b>277</b>	<b>100%</b>	<b>241</b>	<b>100%</b>

Si la zone de compétence du centre social rural intercommunal est bien délimitée aux quatre communes d'Assieu, La Chapelle de Surieu, Saint Romain de Surieu et Ville sous Anjou nous nous apercevons à la lecture de ces quelques chiffres que sa zone d'influence est quant à elle plus large. Ceci peut s'expliquer d'une part par le travail en commun réalisé sur le secteur enfance / jeunesse avec le centre social Au Fil de Lambre, et d'autre part du fait qu'il n'y ait que très peu de structure d'accueil du jeune enfant sur les communes rurales.

#### b) Zoom sur les adhérents 2012-2013

		Familles adhérentes	Personnes affiliées	Adhérents actifs
Assieu	1296 hab.*	78	313 24%	143 11%
La Chapelle de Surieu	673 hab.*	41	158 23%	68 10%
St Romain de Surieu	314 hab.*	23	105 33%	44 14%
Ville sous Anjou	1133 hab.*	46	172 15%	81 7%
<b>Total 4 villages</b>	<b>3416 hab.*</b>	<b>188</b>	<b>748 22%</b>	<b>336 10%</b>
Extérieurs		53	207 /	80 /
<b>TOTAL</b>		<b>241</b>	<b>955 /</b>	<b>416 /</b>

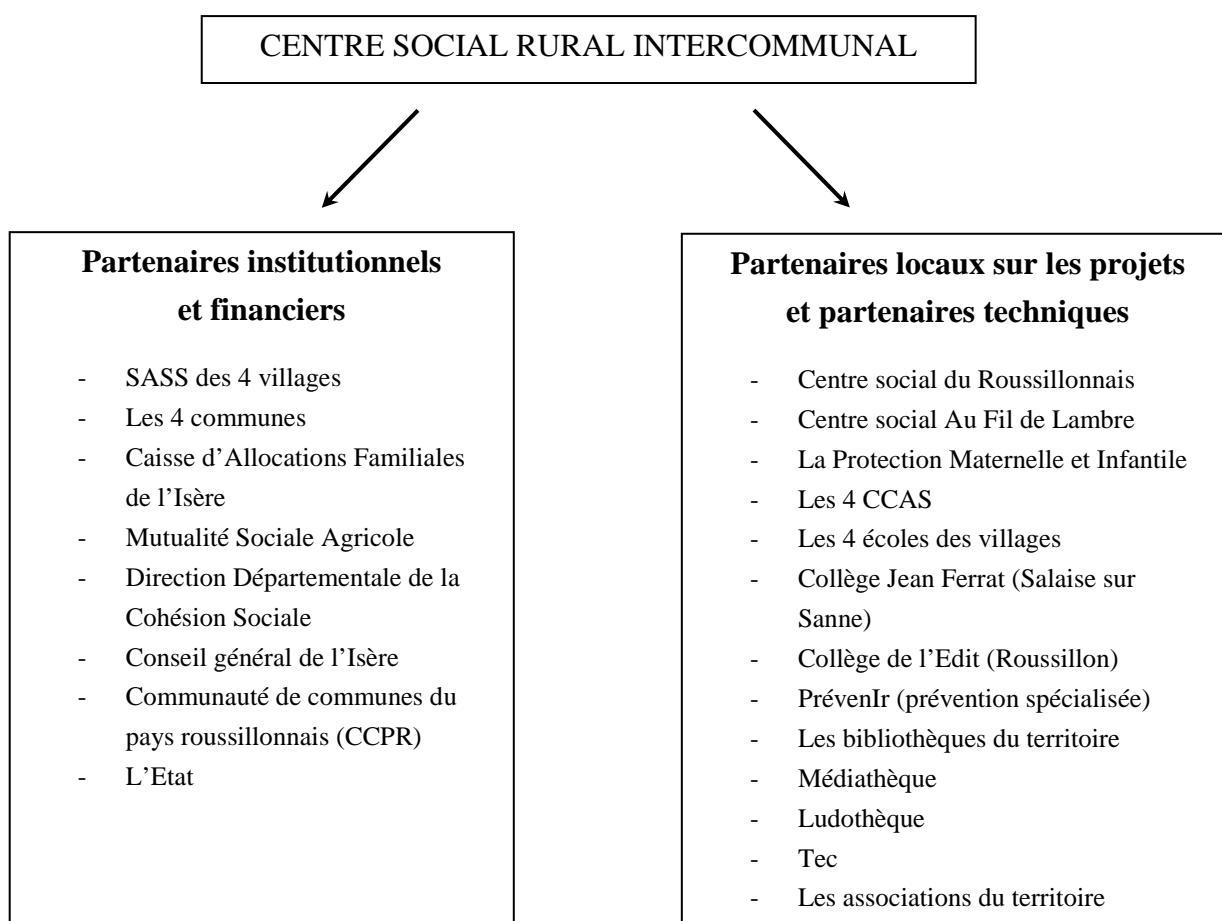
Le système d'adhésion du centre social s'organise autour d'une seule forme d'adhésion : l'adhésion familiale. Cette particularité nous oblige à distinguer les personnes affiliées et les adhérents « actifs » c'est-à-dire qui participent à une activité.

Sur la saison 2012-2013, nous comptons 241 familles adhérentes représentant 416 adhérents « actifs ». Toutefois, nous touchons potentiellement 955 personnes affiliées.

	HG	ALSH	Vac. ados	Acc. Scol.	Théâtre ados	Act. adultes	Autres	Total
Assieu	8	84	44	1	1	4	1	143
St Romain de Surieu	10	39	14	2		1	2	68
La Chapelle de Surieu	2	31	6	3	1	1		44
Ville sous Anjou	18	32	25		3	1	2	81
<b>Total 4 villages</b>	<b>38</b>	<b>186</b>	<b>89</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>336</b>
Extérieur	19	24	26		3	8		80
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>210</b>	<b>115</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>416</b>

Une importante partie de nos adhérents provient des services portés par la structure : le multi accueil ainsi que le centre de loisirs 3-12 ans et 12-17 ans.

### 1.2.3. Une dynamique partenariale engagée



Le réseau partenarial du centre social est assez important. Ceci est essentiellement dû au fait que, dans le cadre de ses actions, le centre social a toujours

porté une attention particulière au travail en lien avec les acteurs du territoire. Toutefois ce réseau reste fragile et doit constamment être entretenu.

### **1.3. L'activité du centre social**

#### **1.3.1. Une entrée par typologie de publics accueillis**

Le centre social est une structure d'animation de la vie locale dont l'activité est principalement orientée en direction des publics petite enfance, enfance et jeunesse. Cependant cette activité n'est pas cloisonnée et l'équipe tient à garder une grande transversalité même si elle a été plus difficile durant les trois dernières années du fait du déracinement et de l'éclatement des actions engendrés par l'incendie de juin 2010.

##### **a) *La petite enfance***

- **Le multi-accueil « *Les P'tits Meuniers* »**

Le multi-accueil a été créé en 2006 suite à un diagnostic petite enfance réalisé avec des parents et des assistantes maternelles du territoire. Environ cinquante familles profitent de cet équipement installé au cœur du centre social. Il est ouvert trois jours par semaine, les lundis, mardis et jeudis de 7h45 à 18h15 (accueil en ½ journée ou journée). Profitant de nouveaux locaux adaptés et plus spacieux, les conditions de son agrément modulé viennent d'être modifiées passant de 15 à 18 enfants accueillis (12 pendant les vacances scolaires).

- **Le lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) « *Les Troubadours du mercredi* »**

Le LAEP fonctionne tous les mercredis matins de 9h à 12h (environ 43 séances par an). Il est itinérant sur les quatre communes du SASS mais est ouvert à toutes les familles du territoire. Huit à dix familles participent régulièrement.

- **Le relais d'assistants maternels (RAM)**

En partenariat étroit avec le RAM du Roussillonnais, c'est une des premières actions qui s'est mise en place sur le centre social. Les temps de rencontre ont lieu une fois par semaine, le mardi ou le jeudi de 9h à 12h. Sur les 29 assistants maternels agréés qui exercent sur nos quatre communes, 19 participent au RAM. Toutefois, tout comme le RAM du Roussillonnais le valorise dans son projet, ces temps de rencontre restent ouverts à l'ensemble des assistants maternels et des parents des treize communes de son territoire d'intervention. 9 assistants maternels, 2 parents et 19 enfants en moyenne sont accueillis à chaque séance.

## **b) L'enfance**

### **o L'accueil de loisirs 3-9 ans**

L'accueil de loisirs, ouvert aux 3-10 ans, fonctionne les mercredis et les vacances scolaires de 7h45 à 18h30. Il ferme 2 semaines en août et une semaine à Noël. Nous accueillons les enfants, en journée ou demi-journée, avec ou sans le repas, ce qui nous permet de nous adapter au mieux aux besoins des familles. La fréquentation moyenne est de 27 enfants sur les mercredis et de 42 enfants sur les vacances.

L'accueil de loisirs fonctionne en deux groupes d'âge : les 3-5 ans et les 6-10 ans, ce qui nous permet d'être en cohérence avec les rythmes de vie des enfants. Les deux groupes fonctionnent avec des objectifs communs :

- Acquérir plus d'autonomie dans la vie quotidienne
- Favoriser le respect en général (de soi-même, des autres, des locaux et du matériel)
- Développer l'écoute

### **o L'accueil périscolaire**

Le centre social s'est construit autour de cette action qui lui permet d'être au contact de l'ensemble des enfants du territoire. Tout d'abord sur le regroupement scolaire de Saint Romain / La Chapelle puis sur Assieu, il a été également mis en place sur la commune de Ville sous Anjou depuis septembre 2011. Nous avons en charge l'accueil périscolaire du matin et du soir sur l'ensemble des écoles ainsi que le temps du midi sur l'école d'Assieu.

## **c) La jeunesse**

### **o Accueil jeunes**

Jusqu'à présent, l'accueil jeunes fonctionnait les mercredis après-midi et les vacances scolaires (fermeture en Août et aux vacances de Noël). Depuis la rentrée 2013, deux nouveaux créneaux sont proposés : les mardis et vendredis soirs. Des veillées sont également régulièrement organisées, ainsi que des sorties le samedi après-midi. Il accueille les jeunes de 10 à 17 ans. Ces dernières vacances, ce sont en moyenne 16 jeunes par jour qui ont fréquenté le centre social. Deux animateurs permanents sont référents de ce secteur, dont l'objectif principal est d'ouvrir à la citoyenneté, en faisant mieux connaissance avec la vie du territoire, en aidant à l'apprentissage du vivre ensemble et en favorisant l'investissement personnel. Une programmation adaptée est réfléchiée avec les jeunes afin de les impliquer au maximum dès la préparation des activités. Celles-ci peuvent être soit programmées à l'avance, soit ponctuelles selon les envies des jeunes.

- **Accompagnement de projets**

Les animateurs accompagnent les jeunes dans la réalisation de leur(s) projet(s), individuels et/ou collectifs. Ils les aident à faire émerger et formaliser leurs idées, les soutiennent dans la préparation, la réalisation et dans la mise en place d'actions de financement.

- **Accompagnement à la scolarité**

L'accompagnement à la scolarité consiste à accompagner les familles dans la scolarité de l'enfant. Il intervient comme un plus en permettant d'approfondir une méthodologie de travail. Il ne se substitue ni à l'école ni aux parents qui restent les principaux éducateurs de l'enfant. L'accompagnement à la scolarité a lieu deux fois par semaine :

- le mardi soir au collège de Salaise
- le jeudi soir à Assieu, pour les collégiens et lycéens

- **Séjours**

Chaque année, ce sont quatre séjours d'été et un séjour d'hiver qui sont organisés par le centre social. Ils s'adressent aux 6-17 ans. Ces temps de vie collective sont des prétextes à la socialisation, à l'implication dans la vie quotidienne, à la responsabilisation (adaptés à chaque tranche d'âge), tout en restant bien sûr des moments de loisir et de plaisir.

- **Théâtre**

Ce sont 11 jeunes âgés de 11 à 17 ans qui participent à l'atelier théâtre ados qui se déroule le vendredi soir de 18h30 à 20h dans les locaux du centre social. Basé sur une technique de théâtre d'improvisation, ses objectifs sont de développer le faire ensemble, travailler l'écoute et favoriser l'expression de chacun.

### **1.3.2. L'animation globale et les actions collectives familles**

Au-delà de l'entrée par secteur qui peut rester réductrice, d'autres actions sont proposées et participent au fonctionnement du centre social. Ainsi, quatre commissions ont été mises en place :

- Commission personnes âgées
- Commission parentalité
- Commission jeunesse
- Commission accueil / communication

Si les trois premières ont également une entrée « public » elles permettent pour leur part d'aborder et de traiter certaines problématiques ciblées. Ainsi c'est davantage la question de l'isolement qui est sous jacente à la commission personnes âgées. La commission parentalité, animée par le référent famille, souhaite aborder l'ensemble des questions liées à la parentalité quelque soit l'âge des enfants. Et à travers la commission jeunesse, nous avons pu aborder des problématiques telles que l'emploi, la mobilité, les conduites à risque ...

Pour la dernière commission, nous avons vraiment choisi une entrée thématique. Elle a pour objectif de relancer une réelle dynamique autour de la fonction accueil, fonction essentielle aux centres sociaux.

Enfin et pour finir sur l'activité du centre social, il est important de parler des événements transversaux qui viennent également ponctuer l'année :

- La fête du jeu
- Le festival Festi'Cloches (une biennale pour l'instant)
- Les week-ends et sorties familles
- Les soirées thématiques
- Etc.

Ces événements sont mis en place par des collectifs constitués de bénévoles, d'habitants et de professionnels et font du centre social un réel lieu de rencontres et d'échanges, un lieu où chacun peut venir s'exprimer, partager ses idées et ses envies... un lieu de vie.

#### **1.4. Une équipe en renouvellement**

Outre la reconstruction du bâtiment qui a rythmé ces dernières années, l'équipe professionnelle a elle aussi vécu de grands changements. S'ils ont peu concerné le secteur petite enfance, l'équipe enfance/jeunesse quant à elle a dû s'adapter et se réorganiser au fil des départs de salariés qui étaient présents depuis de nombreuses années et qui ont participé au développement du centre social tel que nous le connaissons aujourd'hui. C'est ainsi que depuis fin 2011, plusieurs responsables de secteurs (enfance, jeunesse et famille) ont quitté la structure. Annick Fouquet, directrice du centre social depuis sa création, a également décidé de voguer vers de nouveaux horizons après 13 ans de présence et d'accompagnement auprès de l'ensemble des bénévoles de la structure et des élus du territoire, laissant ainsi sa place à un nouveau directeur depuis le 1<sup>er</sup> février 2013. C'est donc le centre social dans sa globalité qui change de "visage".



L'arrêt des mises à disposition de personnel avec le centre social Au Fil de Lambre participe également de la réflexion autour de la restructuration de l'équipe en interne.

Aujourd'hui l'équipe se compose de 19 salariés soit 16,13 équivalents temps plein (ETP) directement employés par l'association de gestion et d'animation du centre social rural intercommunal. Le Syndicat d'Actions Sociales et Sportives des quatre villages (SASS) met également à disposition quatre personnes. Cette équipe se structure autour de trois pôles d'activités principaux : un pôle administratif, un pôle animation et un pôle service / entretien.

La coordination générale du centre social s'articule autour d'une équipe de direction composée du directeur et de deux responsables de secteurs :

- Une responsable petite enfance / famille dont une partie du poste est consacrée à la fonction **réfèrent famille**
- Une responsable enfance / jeunesse

L'organigramme présenté ci-après vous donne un aperçu de l'organisation de l'équipe du centre social depuis septembre 2013.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

BUREAU DE L'ASSOCIATION

**DIRECTION**

Bruno FELISI [CDI - 1 etp]

**PÔLE  
ADMINISTRATIF**

**Accueil / Secrétariat**

Marina DESSERT [CDI - 0,68 etp]  
Marie-Hélène SOUVIGNET [CDI - 0,8 etp]

**Comptabilité**

Cyrille DESCORMES [CDI - 0,85 etp]  
Gilles GUSTIN [CAE - 0,57 etp]

**PÔLE ANIMATION**

**Resp. d'animation Petite enfance  
« Référent familles »**

Sylvie PITTON  
[CDI - 0,9 etp dont 0,5 sur la fonction référent  
famille]

**Animateurs (trices) Petite enfance**

Marie-Claire GEAY [CDI - 0,7 etp]  
Chantal MEILLER [CDI - 0,8 etp]  
Anaïs MONIN [EA - 1 etp - SASS]  
Nathalie SOYERE [CDI - 1 etp]

**Resp. d'animation Enfance /  
Jeunesse**

Hélène RIVAL [CDI - 1 etp]

**Animateurs (trices) Enfance**

Julie BOURGUIGNON [CDI - 0,95 etp]  
Rémi COTTARD [EA - 1 etp]  
Amélie FILOSA [Contrat Pro - 1 etp]  
Candice JIMENEZ [Contrat Pro - 1 etp]  
Elodie PEREIRA [EA - 1 etp - SASS]  
Elodie VALETTE [CDI - 1 etp]  
Annick VANAUDENHOVE [CDI - 0,31 etp]

**Animateurs (trices) Jeunesse**

Maxime BUTTIN [CDI - 1 etp]  
Justine DUFOUR [CDI - 1 etp]

**PÔLE  
SERVICE/ENTRETIEN**

Gaby CHAUSSON [CDI - 1 etp - Entraide]  
Fabien GÜELL [EA - 1 etp - SASS]  
Jocelyne MONTJOVET BASSET [CDI - 0,57 etp]  
Annick VANAUDENHOVE [FP - 0,5 etp - SASS]

EA : Emploi avenir  
FP : Fonction publique

## **2. DE QUELLE INTERCOMMUNALITE PARLONS-NOUS ?**

La question du territoire est également primordiale dans l'élaboration du projet social. Si le centre social est l'outil principal de la mise en œuvre du projet social, les caractéristiques du territoire nous permettent quant à elles d'en esquisser les grandes lignes.

La question de l'intercommunalité nous paraît importante pour différentes raisons. En effet, lors des différents temps d'échanges conduits tout au long de cette année de renouvellement de projet, cette question est apparue comme prégnante. Si le centre social a bien une vocation intercommunale à l'échelle de quatre communes : Assieu, La Chapelle de Surieu, Saint Romain de Surieu et Ville sous Anjou, il s'inscrit également dans une autre intercommunalité, bien plus large : la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais. Cette dernière réfléchit actuellement à de nouvelles prises de compétences qui ne seront pas sans conséquences sur le développement du territoire et de notre structure. Le diagnostic autour de la petite enfance ainsi que les réflexions menées sur la jeunesse en sont quelques exemples. En outre, depuis 1986, les communes de La Chapelle de Surieu et de Saint Romain de Surieu se sont également regroupées en intercommunalité pour la gestion de leurs équipements scolaires.

Les différentes formes que peut revêtir cette notion d'intercommunalité ouvrent ainsi sur différentes strates de travail et d'élaboration de projet, et nous imposent certains questionnements auxquels nous ne pouvons nous soustraire : Comment devons-nous penser cette intercommunalité ? Sommes-nous dans l'obligation de systématiquement réfléchir à l'échelle des quatre communes ? Pouvons-nous prioriser certaines actions sur certaines communes ? Etc.

Si nous profitons de cette partie pour vous faire part de ces quelques réflexions qui ont animé nos temps d'échange tout au long de cette année, il s'agit également de savoir ce qui caractérise plus particulièrement ce territoire. La production et l'appropriation des connaissances concernant le territoire du centre social se sont faites en deux étapes. Tout d'abord, il s'agissait de se réappropriier les données produites lors du diagnostic participatif et partagé réalisé en 2009. Ensuite, nous avons souhaité renforcer ce diagnostic autour de certaines problématiques par l'analyse de données chiffrées plus récentes.

## **2.1. Le diagnostic participatif et partagé de 2009 : un temps fort du développement du centre social**

Le diagnostic apparaît comme une étape importante de la démarche de renouvellement de projet. D'une part, il permet une meilleure connaissance du territoire à un instant « T » mettant en évidence ses besoins, ses forces et ses faiblesses. D'autre part, mobilisant les acteurs du territoire, il permet également d'amorcer une nouvelle dynamique.

Ainsi, en 2009, à l'occasion des 10 ans du centre social, l'équipe a proposé aux communes d'Assieu, de La Chapelle de Surieu, de Saint Romain de Surieu et de Ville sous Anjou, de réaliser avec elles un diagnostic participatif et partagé. Associant habitants, associations locales, élus, acteurs sociaux ... cette idée était portée par une question centrale, celle de l'évolution du vivre ensemble. La démarche est restée ouverte selon des principes de co-portage permettant à chacun de s'investir au mieux en fonction de ses disponibilités et de ses compétences. Etalé sur une période de plusieurs mois, ce travail s'est déroulé en quatre étapes. La première consistait à créer un socle commun quant aux valeurs et missions du centre social ainsi qu'aux modalités de réalisation de la démarche proposée. Ensuite est venu le temps du diagnostic à proprement parler, c'est-à-dire un temps d'appropriation du territoire par la reconnaissance des besoins sociaux et des ressources du territoire. Le travail de problématisation et de construction des axes du projet était l'objet de la troisième étape. Pour finir, il était nécessaire de faire une étude de faisabilité c'est-à-dire évaluer les moyens internes et les ressources externes afin de réunir les conditions de réussite du projet.

Cette expérience fut vécue comme un moment fort du développement du centre social : un moment fédérateur. En effet, ce diagnostic a permis de créer une certaine émulation par la mobilisation d'un grand nombre d'habitants dans cette démarche. Par ailleurs, ce fut également un moment riche en formation, tant auprès des bénévoles que des professionnels, en particulier quant à l'apport formatif de Jean-François Bernoux, sociologue des organisations, et par l'accompagnement d'Alain Bouvier et Loïc Murgue, délégués de la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère, auprès de l'équipe menant la démarche.

Comme il était évoqué dans le projet précédent, les différents axes de travail mis en évidence s'apparentaient à un chantier devant s'étaler sur deux contrats de projets. C'est pourquoi aujourd'hui, dans le cadre de ce renouvellement de projet, nous pensons reprendre cette base et nous appuyer sur les éléments qui ont été mis en

lumière. En effet, c'est une image du territoire assez détaillée qui s'est esquissée au fil des rencontres. Elle a permis de faire émerger un certains nombres de caractéristiques que nous avons organisées à partir de quatre angles de vue différents :

- **La situation du territoire**
  - Un territoire « rurbain » bien situé mais réclamant la mobilité autonome des habitants.
  - Un développement démographique important avec l'arrivée d'une population citadine.
  - Une bonne qualité de vie mais lieu d'habitation plutôt que lieu de vie.
  - Un patrimoine historique qui témoigne d'une identité forte.
  - Un territoire intercommunal qui n'a pas de réalité concrète pour les habitants.
  
- **La vie sociale du territoire**
  - Des difficultés à partager du collectif, liées aux changements de modes de vie.
  - Du lien social qui se tisse surtout à l'échelle des quartiers.
  - Les écoles, les associations, les commerces sont des lieux de socialisation. La perte de lien avec ces supports est ressentie comme risque d'isolement.
  - Peu ou pas de relations intergroupes et intergénérationnelles : clivages entre les anciens et les nouveaux habitants ...
  - Un sentiment d'insécurité exprimé sur plusieurs communes, lié à des faits : vols, racisme, conduites à risques et conduites illicites.
  
- **Le système des acteurs du territoire**
  - Le rôle et les compétences des institutions sont mal identifiés par la population.
  - Les élus sont accessibles et réactifs aux sollicitations mais les habitants sont peu associés aux projets des communes.
  - Une vie associative animatrice de la vie sociale locale mais un tissu associatif fragile (manque de cohésion et de renouvellement).
  
- **L'offre sociale du territoire**
  - L'éventail des besoins sociaux est largement impacté par des insuffisances et des absences au point d'occulter les besoins satisfaits.

Toutefois, il ne s'agit pas pour autant de reprendre ces données telles que proposées il y a quatre ans. En effet, nous souhaitons les "rafraîchir", leur donner une couleur plus actuelle. L'analyse des données chiffrées de 2009 (INSEE, CAF),

seulement disponibles aujourd'hui, vient d'ailleurs renforcer certaines de ces caractéristiques.

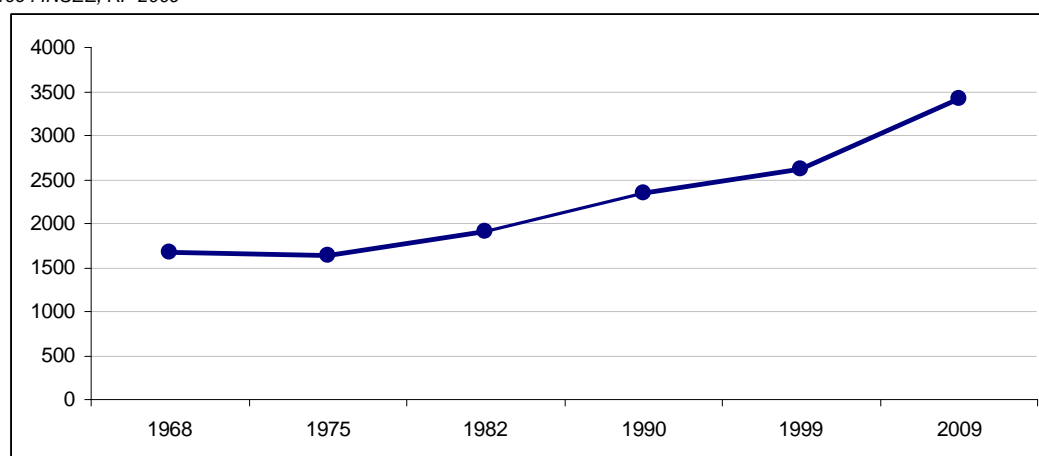
## 2.2. Le territoire et sa population

### 2.2.1. Quelques données démographiques générales

#### a) Evolution de la population

	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Assieu	514	567	612	768	889	1296
La Chapelle de Surieu	345	289	326	409	477	673
St Romain de Surieu	206	198	213	249	246	314
Ville sous Anjou	606	587	765	920	1009	1133
<b>TOTAL 4 COMMUNES</b>	<b>1671</b>	<b>1641</b>	<b>1916</b>	<b>2346</b>	<b>2621</b>	<b>3416</b>

Source : INSEE, RP 2009



C'est un territoire assez dynamique du point de vue de la démographie avec une augmentation constante de sa population depuis 1975 et encore près de 30% en moyenne entre 1999 et 2009.

#### b) Variation annuelle de la population

	Moyenne 4 villages	CCPR	Isère
Variation annuelle moyenne	2,75	1,3	0,9
- due au solde naturel	0,60	0,6	0,6
- due au solde apparent des entrées/sorties	2,15	0,7	0,3

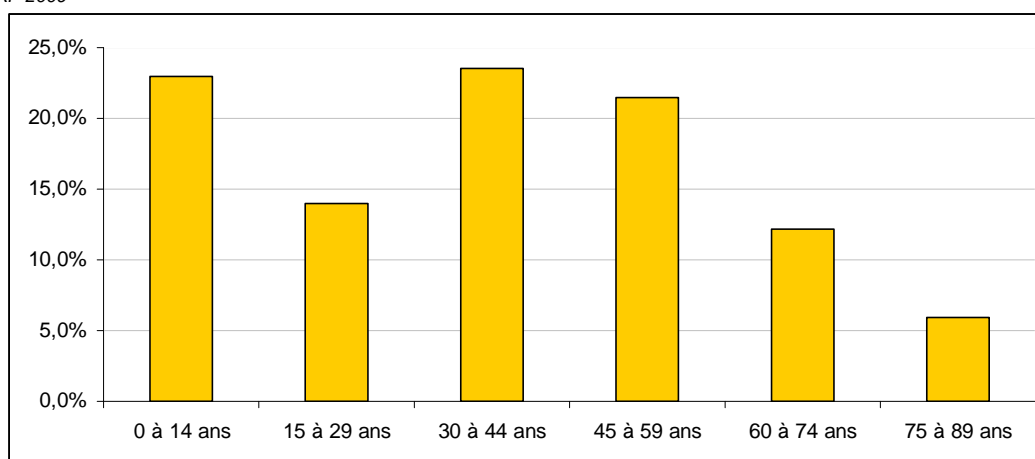
Source : INSEE, RP 2009

Nous pouvons noter une forte variation de la population par rapport à la CCPR et à l'Isère surtout due à l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire.

### c) Structuration de la population

	0 à 14 ans	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 à 74 ans	75 à 89 ans	Total
Assieu	327	166	323	268	150	63	1297
	25,2%	12,8%	24,9%	20,7%	11,6%	4,9%	100%
La Chapelle de Surieu	167	115	158	126	69	39	674
	24,8%	17,1%	23,4%	18,7%	10,2%	5,8%	100%
St Romain de Surieu	71	44	71	70	36	23	315
	22,5%	14,0%	22,5%	22,2%	11,4%	7,3%	100%
Ville sous Anjou	221	153	251	272	159	78	1134
	19,5%	13,5%	22,1%	24,0%	14,0%	6,9%	100%
<b>MOYENNE 4 COMMUNES</b>	<b>786</b>	<b>478</b>	<b>803</b>	<b>736</b>	<b>414</b>	<b>203</b>	<b>3420</b>
	<b>23,0%</b>	<b>14,0%</b>	<b>23,5%</b>	<b>21,5%</b>	<b>12,1%</b>	<b>5,9%</b>	<b>100%</b>
<b>CCPR</b>	10417	8332	10249	9946	6644	4212	49800
	<b>20,9%</b>	<b>16,7%</b>	<b>20,6%</b>	<b>20,0%</b>	<b>13,3%</b>	<b>8,5%</b>	<b>100%</b>
<b>ISERE</b>	234132	233598	250254	234499	154272	90284	1197039
	<b>19,6%</b>	<b>19,5%</b>	<b>20,9%</b>	<b>19,6%</b>	<b>12,9%</b>	<b>7,5%</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE, RP 2009

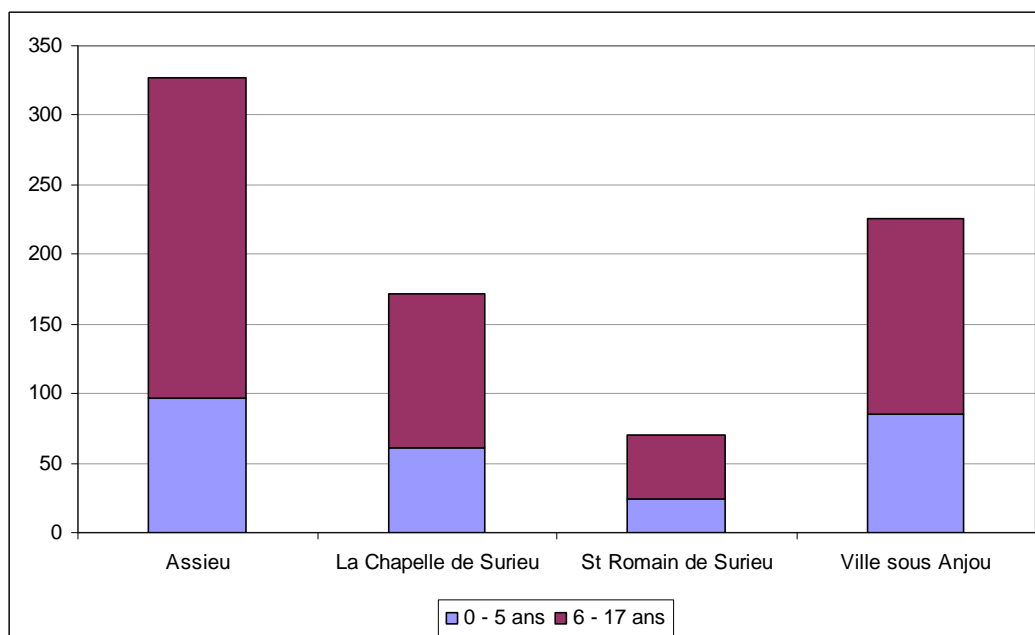


C'est une population relativement jeune avec 29,2% de moins de 19 ans soit un pourcentage supérieur à la CCPR (27,1%) et au département de l'Isère (26,2%). Nous pouvons également noter que 60,4% de la population a moins de 45 ans.

### c) Nombre d'enfants à charge des allocataires

	0 - 5 ans		6 - 17 ans		TOTAL
	NB	%	NB	%	
Assieu	97	30%	230	70%	327
La Chapelle de Surieu	61	35%	111	65%	172
St Romain de Surieu	24	34%	46	66%	70
Ville sous Anjou	85	38%	141	62%	226
<b>MOYENNE 4 COMMUNES</b>	<b>66,75</b>	<b>34%</b>	<b>132</b>	<b>66%</b>	<b>198,75</b>

Source : Données CAF / INSEE, 2011



## 2.2.2. Situation socio-économique des habitants du territoire

### a) Répartition de la population (15 à 64 ans) par types d'activités

	% ACTIFS			% INACTIFS			
	Ayant un emploi	Chômeurs	Total	Elèves, étudiant, stagiaires	Retraité ou pré retraités	Autres	Total
Assieu	73,8	4,1	77,9	8,1	7,6	6,4	22,1
La Chapelle de Surieu	75,1	4,9	80,0	8,1	5,9	5,9	19,9
St Romain de Surieu	74,6	4,2	78,8	5,2	9,0	7,0	21,2
Ville sous Anjou	66,0	6,9	72,9	8,9	11,1	7,1	27,1
<b>MOYENNE 4 COMMUNES</b>	<b>72,4</b>	<b>5,0</b>	<b>77,4</b>	<b>7,6</b>	<b>8,4</b>	<b>6,6</b>	<b>22,6</b>
<b>CCPR</b>	<b>64,8</b>	<b>8</b>	<b>72,8</b>	<b>8,3</b>	<b>8,4</b>	<b>10,5</b>	<b>27,2</b>
<b>ISERE</b>	<b>65,9</b>	<b>7</b>	<b>72,9</b>	<b>11,3</b>	<b>8</b>	<b>7,9</b>	<b>27,2</b>

Source : INSEE, RP 2009

C'est une population plutôt active : 72,4% d'actifs ayant un emploi contre 64,8% pour la CCPR et 65,9% pour le département de l'Isère.

Ces quatre communes, tout comme l'ensemble des communes rurales de l'est du territoire, sont moins touchées par le chômage que le reste de l'agglomération. Le taux de chômage moyen (au sens du recensement) est de 6,6% pour un taux de 11% sur l'ensemble de l'agglomération.



## b) Lieu de travail

	Travail dans la commune de résidence	Travail dans le département de résidence	Travail dans la région de résidence	Travail hors de la région de résidence
Assieu	9,90%	54,10%	35,20%	0,80%
La Chapelle de Surieu	12,70%	55,70%	31,30%	0,30%
St Romain de Surieu	15,10%	50,00%	33,70%	1,20%
Ville sous Anjou	12,40%	58,90%	27,10%	1,60%
<b>MOYENNE 4 COMMUNES</b>	<b>12,53%</b>	<b>54,68%</b>	<b>31,83%</b>	<b>0,98%</b>

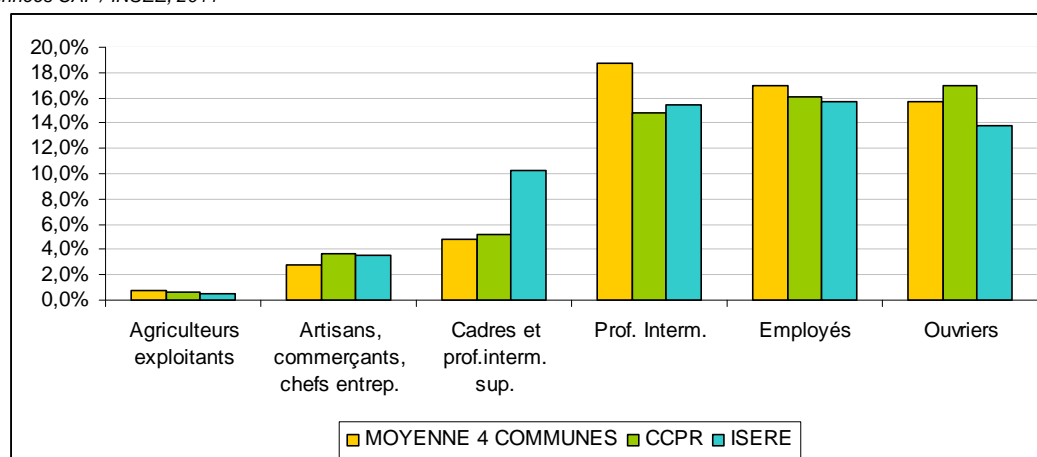
Source : INSEE, RP 2009

La population des quatre villages travaille majoritairement à l'extérieur des communes d'habitation.

## c) Répartition par catégories socioprofessionnelles

	Agri., exploitants	Artisans, comm, chefs entrep.	Cadres et prof.interm. sup.	Prof. Interm.	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
Assieu	1%	4%	6%	22%	19%	14%	24%	12%
La Chapelle de Surieu		4%	4%	16%	21%	19%	23%	12%
St Romain de Surieu	0%			21%	14%	15%	27%	19%
Ville sous Anjou	2%	3%	9%	16%	14%	15%	24%	17%
<b>MOYENNE 4 COMMUNES</b>	<b>0,8%</b>	<b>2,8%</b>	<b>4,8%</b>	<b>18,8%</b>	<b>17,0%</b>	<b>15,8%</b>	<b>24,5%</b>	<b>15,0%</b>
<b>CCPR</b>	<b>0,6%</b>	<b>3,7%</b>	<b>5,2%</b>	<b>14,8%</b>	<b>16,1%</b>	<b>17,0%</b>	<b>26,1%</b>	<b>16,5%</b>
<b>ISERE</b>	<b>0,5%</b>	<b>3,5%</b>	<b>10,2%</b>	<b>15,5%</b>	<b>15,7%</b>	<b>13,8%</b>	<b>23,8%</b>	<b>16,9%</b>

Source : Données CAF / INSEE, 2011

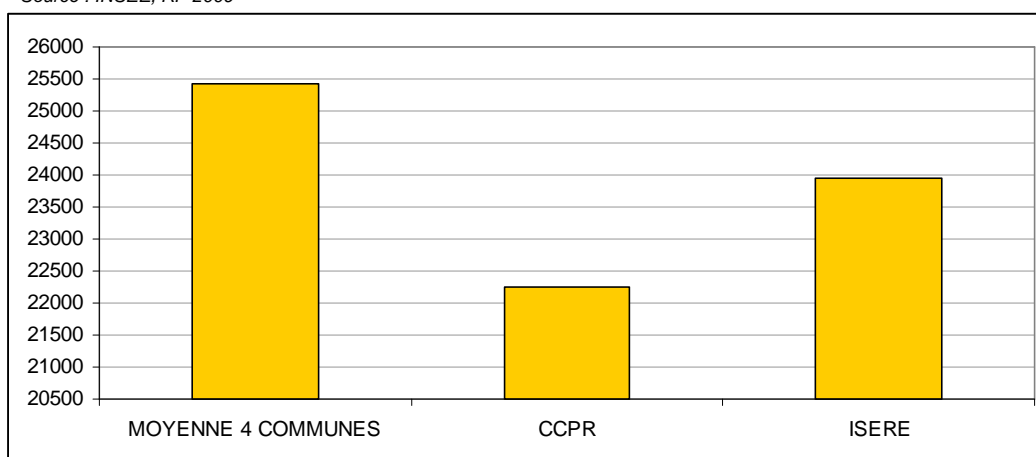


La répartition par catégories socioprofessionnelles est à l'inverse de celle de la communauté de commune et sensiblement différente du département de l'Isère avec près de 20% de professions intermédiaires.

#### d) Le revenu fiscal moyen

	Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal	Foyers fiscaux imposables % de l'ensemble des foyers fiscaux	Taille des ménages
Assieu	28357	63,8%	2,8
La Chapelle de Surieu	22465	59,3%	2,8
St Romain de Surieu	23085	57,6%	2,7
Ville sous Anjou	27785	66,7%	2,6
<b>MOYENNE 4 COMMUNES</b>	<b>25423</b>	<b>61,9%</b>	<b>2,7</b>
<b>CCPR</b>	<b>22261</b>	<b>55,0%</b>	<b>2,5</b>
<b>ISERE</b>	<b>23947</b>	<b>57,9%</b>	<b>2,4</b>

Source : INSEE, RP 2009



Les revenus fiscaux moyens sont légèrement supérieurs à ceux de la CCPR et de l'Isère.

#### d) Les minima sociaux

	Minima sociaux (RSA et AAH)		Allocataires sous le seuil de bas revenus (seuil de 942€)		Allocataires au dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations	
	Nb allocataires	Population couverte	Nb allocataires	Population couverte	Nb allocataires	Population couverte
Assieu	7	13	22	58	9	43
La Chapelle de Surieu	0	6	16	48	10	37
St Romain de Surieu	0	0	5	18		18
Ville sous Anjou	14	31	25	66	11	41
<b>MOYENNE 4 COMMUNES</b>	<b>5,25</b>	<b>12,5</b>	<b>17</b>	<b>47,5</b>	<b>7,5</b>	<b>34,75</b>

% par rapport aux allocataires du territoire

Source : Données CAF / INSEE, 2011

5%      3%      15%      11%      7%      8%

Un taux de couverture des allocataires relativement faible. 5% des allocataires CAF sont couverts pour une moyenne de 10% sur la CCPR et 10% sur l'Isère et 15% au niveau national (données issues du diagnostic petite enfance réalisé sur la CCPR par les cabinets VizGet et MB Consultants).

# III - L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 2009 – 2013

## 1. LA CONSTRUCTION DE L'ÉVALUATION

### 1.1. Une nécessaire réappropriation des éléments du projet précédent

L'évaluation doit nous permettre d'apprécier les effets de l'action du centre social sur les problématiques identifiées lors du diagnostic précédent. Si nous ne pouvons nous soustraire à la circulaire relative à l'animation de la vie sociale qui nous offre un aperçu des valeurs et missions des centres sociaux, ce travail doit également se faire au regard des grandes orientations fixées lors du précédent projet.

Le projet social 2009 – 2013 s'articulait autour de trois orientations principales :

#### **A. Créer de la veille et de la prospective sociale**

- *Sensibiliser et permettre aux acteurs (collectivités locales / institutions) de s'appropriier les éléments de connaissance et de compréhension du diagnostic.*
- *Se former et acquérir les outils nécessaires à la mise en œuvre des fonctions veille et prospective sociale.*
- *Organiser et structurer les instances de veille et de prospective sociale.*

#### **B. Reconnaître et valoriser les potentialités de chacun pour aller vers une identité commune de territoire**

- *Développer des lieux de rencontre et de proximité.*
- *Développer des actions dédiées aux initiatives individuelles et collectives.*
- *Mettre en place des outils de recueil et de traitement de la demande.*
- *Aller à la rencontre des associations et des écoles pour une meilleure connaissance mutuelle.*

#### **C. Travailler à la définition d'un projet partagé qui donne de l'appartenance**

- *Prendre appui, valoriser et promouvoir les initiatives et projets des acteurs locaux (associations, habitants, écoles, collectivités).*
- *Travailler à la construction de nouveaux repères structurants, insérants pour les nouvelles populations et à l'émergence de nouvelles formes d'engagement locales.*
- *Créer des espaces qui mettent en lien, organisent la communication, valorisent les initiatives autour de temps fédérateurs.*

Ces trois orientations ainsi que leurs déclinaisons en différents objectifs n'étaient pas toujours évocatrices et certaines questions se sont imposées très rapidement : Qu'entendons-nous par veille ou prospective sociale ? De quel projet parle-t-on ? Etc. Il a donc été nécessaire de se réappropriier le projet précédent et ses orientations afin que l'évaluation se construise à partir d'un socle commun de connaissances. Ce phénomène a certainement été accentué par le mouvement de personnel important au sein de l'équipe de professionnels et en particulier par le changement de direction : fonction essentielle quant à l'animation de la démarche de projet.

## **1.2. Quelles actions évaluer ?**

Le centre social porte de nombreuses actions construites autour de différents secteurs : petite enfance, enfance, jeunesse, famille et animation globale. Nous ne pouvons lancer un travail d'évaluation sur l'ensemble de l'activité du centre social. Le comité a donc choisi de prioriser certaines actions à évaluer.

- **Les commissions (personnes âgées, parentalité et jeunesse)**  
Elles sont directement issues des travaux du précédent projet social. Elles semblent donc incontournables dans cette première phase du renouvellement de projet.
- **Le festival Festi'Cloches**  
Ce fut un événement fédérateur important tant du point de vue du collectif organisateur que du public accueilli lors du week-end du festival.
- **Le multi accueil « Les P'tits Meuniers »**  
2014 sera certainement l'année du renouvellement du projet pédagogique du multi accueil qui n'a pas été renouvelé depuis sa création en 2006. L'évaluation permettra ainsi d'amorcer cette démarche. Par ailleurs, un diagnostic petite enfance a été initié au niveau de la communauté de communes. Dans ce cadre, il nous paraît intéressant de nous interroger sur ce que produit cette action à l'échelle de nos quatre communes.
- **L'accueil périscolaire**  
Du fait de la réforme des rythmes à l'école primaire qui se travaille actuellement, il nous paraît important de re-questionner le rôle et la place du centre social quant à la mise en place de ce service.

- **Le Relais Assistants Maternels**

C'est une des premières actions mises en place par le centre social. L'itinérance sur les quatre communes et le projet d'implication des participants, assistants maternels et parents, permettent ainsi une vision globale du territoire. En outre, le RAM est également concerné par l'état des lieux petite enfance et participe à une lisibilité sur les années à venir.

### 1.3. La conduite de l'évaluation

Le projet précédent ne nous donnait pas d'indicateurs d'évaluation précis sur lesquels nous aurions pu nous appuyer pour ce travail. Ainsi, à partir des actions mentionnées ci-dessus, nous avons cherché à mettre en évidence ce que le centre social avait mis en œuvre ces dernières années pour travailler dans le sens des trois orientations. Ceci nous a permis de réfléchir sur la capacité d'action du centre social : quelles évolutions depuis quatre ans ?

Différents groupes de travail ont ensuite été constitués afin de produire les données nécessaires à l'évaluation. Bénévoles, habitants et salariés ont été sollicités afin de nourrir notre regard sur l'action du centre social. Ce furent des temps de rencontre riches qui ont permis de mettre en évidence différents éléments importants.

<b>QUOI</b>	<b>AVEC QUI</b>
Les commissions	Les différentes commissions composées de professionnels, bénévoles, habitants, élus
Le festival <i>Festi'Cloches</i>	Le collectif organisateur composé de professionnels, bénévoles et habitants
Le multi accueil	Réunions d'équipe Réunions avec les parents
L'accueil périscolaire	Parents, partenaires associatifs, communes, les enseignants
Le RAM	Assistants maternels, parents et le centre social du Roussillonnais

En outre, cette année, nous n'avons pas organisé de recueil de paroles lors de la précédente phase de diagnostic. Il nous semblait donc primordial de pouvoir le faire au cours de l'évaluation. Comme nous l'avons évoqué précédemment, les habitants, les élus, les partenaires ... ont été sollicités sur des groupes de travail ciblés en fonction des

actions évaluées. Toutefois, nous n'avions pu aborder le ressenti personnel de chacun quant au centre social. Ce recueil s'est organisé de manière simple et ludique (technique du "post-it") afin de toucher le plus grand nombre de personnes à partir de trois questions.

**« Le centre social c'est ... »**

**« Que vous apporte [l'action en question] en tant que parents ? »**

Et lors de l'Assemblée Générale

**« Pour vous, dans l'idéal le Centre Social ce serait ... »**

## 2. LE RENDU DE L'ÉVALUATION

### 2.1. Les données brutes par actions évaluées

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des données brutes recueillies lors des différents groupes de travail. Pour en faciliter le traitement, nous avons choisi de leur donner une forme commune, quelle que soit l'action évaluée.

<b>COMMISSION PARENTALITE</b>			
<b>Ce qui a été fait</b>	<b>Orientation A</b>	<b>Orientation B</b>	<b>Orientation C</b>
<b>Enquête sur les besoins des familles</b>	Instance de veille à un moment donné	Outil de recueil de la demande des parents	
<b>Soirées à thème</b>		Ont permis de développer des lieux de rencontre et de proximité. Un travail avec les écoles s'est amorcé, ce qui permet une meilleure connaissance mutuelle.	Créent des espaces qui mettent en lien les habitants.  Prennent appui sur les acteurs locaux (psychologue, enseignants des 4 villages).
<p>Mise en lien aussi des salariés et des administrateurs lors des préparations des soirées.</p> <p>La commission parentalité nous paraît être un espace où l'on pourrait intégrer des parents. C'est assez peu prenant et nous sommes vite dans le concret. Cela peut intéresser des personnes. Nous allons travailler dans ce sens là.</p>			

**COMMISSION JEUNESSE**

<b>Ce qui a été fait</b>	<b>Orientation A</b>	<b>Orientation B</b>	<b>Orientation C</b>
<b>Projet de création de skate park</b>	Ce projet n'est pas créateur de prospective ni de veille sociale mais il nous semble que la création de ce lieu pourrait nous permettre de la travailler.	Ce projet rentre complètement dans cet axe du fait que celui-ci a été une initiative collective de jeunes du territoire. Si celui-ci voit le jour, il s'apparentera aussi à « un lieu de rencontre et de proximité »	Cette espace pourrait mettre en lien la population et valoriser les initiatives d'acteurs locaux par la création de ce projet. Mais il faut aussi imaginer impliquer les artisans du territoire pour sa réalisation.
<b>Sorties inter-communales</b>		Par le fait que les jeunes de l'intercommunalité décident et créent des sorties ensemble nous restons dans le fait de valoriser les potentialités de chacun pour aller vers une identité commune.	Nous avons pu remarquer de nombreux échanges entre jeunes mais aussi avec les parents accompagnant ces sorties. Ces temps nous ont paru fédérateurs.
<b>Sensibilisation sur l'alcool</b>	Cette action peut répondre à cet axe mais pour cela un travail plus approfondi et de façon plus globale avec les acteurs du territoire devra être réalisé.		

Suite à ce bilan nous pouvons remarquer que les deux derniers axes sont bien représentés. En ce qui concerne l'axe de veille et de prospective sociale, il nous faudra sûrement être plus identifié comme lieu ressource par les acteurs du territoire dont les collectivités territoriales.

**COMMISSION PERSONNES AGEES**

<b>Ce qui a été fait</b>	<b>Orientation A</b>	<b>Orientation B</b>	<b>Orientation C</b>
<b>Rencontre avec les élus des 4 communes et du SASS</b>	Redéfinition du rôle de chacun : * CCAS : recueil, écoute * SASS : tri de l'information, mutualisation et proposition de "priorisation" * Centre Social : animation de la démarche C'est donc un premier pas vers l'organisation et la structuration d'instance de veille et de prospective sociale.		
<b>Rencontre des CCAS de chaque commune</b>		Ceci nous a permis d'améliorer notre connaissance du	



		territoire : * Qu'est-ce qui se fait sur chaque commune ? * Comment cela se fait ?
<b>Rencontre inter CCAS</b>		Cette rencontre a permis de valoriser et de promouvoir les initiatives de chaque CCAS dans l'idée : * de constituer un socle commun de connaissances * de faire émerger une dynamique collective quant à la mise en place d'un projet commun.
<p>Cette commission s'était fixé comme objectif principal de travailler la question des personnes en situation d'isolement et en particulier les personnes âgées qui sont particulièrement vulnérables. Jusqu'à la fin de l'année 2012, la commission avait orienté son travail davantage en direction des élus et des bénévoles qui œuvrent au sein des CCAS. Même si, à ce jour, il n'y a eu encore aucune réalisation concrète, cette démarche, construite en concertation avec l'ensemble des acteurs, a semblé apporter satisfaction. Courant 2013, il s'agira de se rapprocher des « clubs » et associations de personnes âgées du territoire dans l'objectif d'impulser et/ou d'accompagner une démarche de coopération entre chaque association.</p>		

<b>MULTI ACCUEIL LES P'TITS MEUNIERs</b>			
<b>Ce qui a été fait</b>	<b>Orientation A</b>	<b>Orientation B</b>	<b>Orientation C</b>
<b>Échanges avec les familles</b>	L'équipe est à l'écoute des besoins des familles, des difficultés des parents pour tout ce qui concerne la petite enfance. Mais pas d'outils de recueil de cette demande.		
<b>Rencontres avec les écoles, la résidence service, la bibliothèque, le relais assistante maternelle, l'accueil de loisirs maternel.</b>		Tous ces petits échanges nous permettent une meilleure connaissance mutuelle.	
<b>Temps d'accueil le matin ou le soir (café, activités pour les grands frères et soeurs le soir), pot d'accueil des nouvelles familles, temps forts.</b>		Participent au développement des lieux de rencontre. Les parents font connaissance et échangent ensemble.	
<b>Activités organisées avec les parents dans la structure, animation des temps forts par les parents (fête de Noël, pique-nique de fin d'année, pot d'accueil, chasse à l'œuf)</b>		Développent des actions dédiées aux initiatives individuelles ou collectives : les parents viennent nous faire partager leur savoir lors d'une activité, création d'un spectacle par un groupe de parents, organisation de jeux,	
<b>Accueil d'un auteur de la</b>			A l'initiative de la

<b>petite enfance</b>			bibliothèque de Ville sous Anjou, avec l'école maternelle, nous avons organisé un temps fort pour les enfants et un pour les parents : prendre appui , valoriser et promouvoir les initiatives et projets des acteurs locaux.
<b>Implication des parents dans la vie de la structure..</b>			Permettre aux familles de s'impliquer dès le plus jeune age de leur enfant pour que cela perdure plus tard (émergence de nouvelles formes d'engagement locales)
<b>Rencontres avec le Relais Assistantes Maternelles</b>			Travail en partenariat avec les assistantes maternelles : activités organisées ensemble, pique-nique, échanges de savoirs, ...
Ce travail de bilan a vraiment permis à l'équipe de mieux s'approprier les orientations du projet social. Il est indispensable de refaire ce travail lors du nouveau projet (en réfléchissant à ce que le multi-accueil doit mettre en place, modifier ... pour répondre au mieux aux orientations) et l'évaluer chaque année.			

<b>FESTIVAL FESTI'CLOCHES</b>		
<b>Orientation A</b>	<b>Orientation B</b>	<b>Orientation C</b>
<p>Brassage d'un grand nombre de personnes du territoire</p> <p>Projet qui a permis de l'intergénérationnel « <i>Dans un esprit d'éclectisme, ils ont su captiver grands et petits et favoriser un lien <b>intergénérationnel</b></i> »</p> <p>Volonté de rendre accessible les différentes animations (beaucoup de gratuité ou prix bas)</p>	<p>Festival intercommunal</p> <p>Travail avec les associations, les élus et partenaires des 4 villages « <i>Le collectif n'aurait pu porter seul cette manifestation. La recette de cette belle réussite est aussi à chercher dans l'implication des nombreux bénévoles et dans le soutien des quatre communes qui ont mis à disposition des locaux ainsi que du personnel.</i> »</p> <p>Volonté de mise en valeur des potentialités artistiques des habitants « <i>C'est grâce à la bonne connaissance des <b>ressources artistiques du territoire</b> ainsi que des <b>réseaux professionnels</b> du collectif que la programmation fut diverse et <b>variée</b></i> »</p> <p>Mélange amateurs/ professionnel</p>	<p>Construction du projet avec un collectif d'habitants. Il est évoqué que « <i>la méthode d'animation peu habituelle de co-construction (souvent méthode plus directive) pouvait paraître déroutante.</i> »</p> <p>Cet événement a permis de drainer beaucoup de monde et de faire parler du festival</p> <p>Événement culturel intercommunal et participatif pas dans les habitudes du territoire et nouveau au centre social</p> <p>Ambiance Chapiteau : « <i>Ce lieu a su créer une ambiance et une atmosphère particulière : certains parlent de cocon... De plus il a permis de créer un lien de proximité entre acteur et public</i> »</p> <p>Notion de nouvelles formes d'engagement « (...) il ressort que</p>

		<p><i>chacun a trouvé sa place et que l'important était de pouvoir compter sur les engagements de chacun et non la fréquence des présences aux rencontres (.. ) »</i></p> <p>Conférer également le pôle confection des repas pour les artistes et gens de l'ombre : « <i>Le moment des repas a été très apprécié et le fait qu'il y ait parfois plus de monde que nécessaire n'a pas dérangé le collectif. Au contraire c'est ce qui a créé une ambiance conviviale. »</i></p>
--	--	--

## PERISCOLAIRE

	<b>Orientation A</b>	<b>Orientation B</b>	<b>Orientation C</b>
<b>Assieu</b>	<p>Travail de réseaux entre les équipes d'animations et les équipes enseignantes par rapport au suivi de certaines familles.</p> <p>Bémol : les enseignants nous interpellent davantage sur des problèmes matériels</p> <p>Mise en place d'une communication régulière : depuis 2012, rencontre avec l'équipe enseignante en début et en fin d'année + demande d'assister au conseil d'école.</p>	<p>Travail de réseau avec l'association les Couverts et les Bambins : permet une meilleure connaissance mutuelle.</p>	
<b>Ville sous Anjou</b>	<p>Les enseignants passent souvent par la garderie et prennent le temps de s'arrêter pour discuter (Ces temps sont informels : se pose la question de la pérennité si changement d'équipe)</p>	<p>Travail en lien avec la bibliothèque (visite régulière à la bibliothèque le lundi soir)</p>	
<b>StRomain / La Chapelle</b>	<p>Difficultés à mettre en place la communication, surtout avec les enseignants de l'élémentaire qui ne sont pas dans les locaux.</p>		

Le péricolaire est plutôt une activité liée à chaque commune : pour améliorer, l'idée serait de rédiger un projet pédagogique en commun.

Le lien entre l'ensemble des acteurs qui gravitent autour du péricolaire est à maintenir. Il ne faut pas rester sur les acquis. Il est nécessaire d'entretenir la communication : mettre en place un temps de rencontre avec l'ensemble des enseignants des 4 communes pour présenter en début d'année : l'équipe d'animation ainsi que les activités et le projet du Centre Social.

Peu de travail avec des bénévoles (par rapport au centre de loisirs) par manque de temps de préparation.

## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Ce qui a été fait	Orientation A	Orientation B	Orientation C
<b>Temps d'animation</b>	<p>Ce sont des lieux importants quant au recueil de données en lien avec le territoire (ce sont des personnes qui sont en contact régulier, qui fréquentent les écoles et les petits commerces ...)</p> <p>Toutefois, nous avons certaines difficultés quant à la transmission des informations recueillies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Manque de temps formalisés entre professionnels</li> <li>* Manque d'outils</li> <li>* Equipe d'animation constituée de 4 personnes qui nécessite une certaine coordination</li> </ul>	<p>Via ces temps de rencontre, le relais participe à la construction d'une identité commune de territoire.</p> <p>Ce sont des lieux de rencontres et de proximité (organisés alternativement sur chacune des 4 communes) qui participent à la création d'un réseau entre assistantes maternelles, entre parents, entre parents et assistantes maternelles (échange d'expérience et de connaissances, entraide,...)</p>	<p>Ce sont des espaces qui mettent en lien et qui font du relais un des premiers lieux de réseau pour les jeunes parents.</p>
<b>Rencontres « administratives », rendez-vous</b>	<p>Ces rencontres sont des lieux d'écoute, de réflexion, de recueil de la demande, et de mise en lien autour des problématiques de l'enfant, de son accueil, de son développement et de son éducation ...</p>		<p>Lors des rencontres avec les parents ou les assistantes maternelles, les animatrices du RAM prennent appui et orientent, selon les cas, sur les acteurs locaux : halte garderie et LAEP.</p>
<b>Soirées à thèmes</b>		<p>L'organisation de temps fort avec la halte garderie permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Valoriser les assistantes maternelles en tant que professionnelles</li> <li>* Une meilleure connaissance des acteurs intervenant dans le champ de la petite enfance</li> <li>* Développer des lieux de rencontres de proximité en délocalisant ces soirées sur le territoire du SASS</li> </ul>	

Un certain nombre d'événements tels que le diagnostic petite enfance lors de la création de la halte garderie, ou encore le diagnostic de territoire à l'occasion du renouvellement du projet social, ont permis d'impulser des rencontres, de créer des repères et une certaine dynamique. Mais d'une manière générale, au cours de ces quatre années, nous avons pu constater une perte de lien entre le

relais et le centre social même si un professionnel du centre social est présent sur chaque temps de rencontre. Ce phénomène a certainement été renforcé par la situation générée par l'incendie du centre social.

Ces liens se sont également un peu distendus avec les élus des 4 communes. D'ailleurs aucun représentant du SASS n'était présent lors du dernier comité de pilotage du relais.

## **2.2. Le centre social en quelques mots ...**

Vous trouverez ci-dessous le résultat du recueil que nous avons organisé auprès des adhérents et habitants grâce aux "post it". Nous ne pourrions retranscrire ici l'ensemble des idées et c'est pourquoi nous les avons rassemblées autour de grandes thématiques.

### **Le centre social c'est ...**

Un lieu d'échange et de rencontre

Un lieu convivial

Un lieu d'activités

### **Dans l'idéal, le centre social ce serait ...**

Un lieu ouvert à « tous » favorisant les rencontres et les liens entre les habitants des 4 villages

Un lieu d'accueil, d'écoute où l'on peut parler et être entendu

Un lieu convivial où l'on se sent bien

Un lieu dynamique qui favorise et/ou accompagne les initiatives d'habitants, les projets ...

Un lieu d'activités

## **2.3. Quelques éléments de synthèse**

Malgré une période agitée et difficile (l'incendie de juin 2010 et le déracinement, les départs successifs de personnels, l'arrêt des mises à disposition avec le centre social Au Fil de Lambre...), il ressort que les actions régulières du centre social telles que l'accueil de loisirs, le multi accueil, le lieu d'accueil enfants/parents ... ont

été le ferment de nombreux projets permettant de travailler dans le sens des axes du projet 2009 – 2013. En outre d'autres projets plus ponctuels ont également permis d'œuvrer en ce sens : les travaux de la commission parentalité (l'enquête réalisée auprès des familles, les soirées à thème), le Festival *Festi'Cloches*, la rencontre Inter CCAS ...

L'ensemble des données recueillies ainsi que la richesse des rencontres et échanges engendrés par le travail d'évaluation a permis de nourrir notre regard sur l'action du centre social et de mettre en lumière des points forts sur lesquels l'équipe, (bénévoles et professionnels) va pouvoir s'appuyer, mais également des points faibles, des éléments qui font problèmes et qui nécessiteront une attention particulière pendant les années à venir.

o **Points forts**

- Une implication importante de l'équipe professionnelle  
L'équipe de professionnels est reconnue par les personnes utilisant les différents services proposés par le centre social (centre de loisirs, multi-accueil ...). Par ailleurs, c'est une équipe qui est mobilisée et qui met du sens derrière les actions et les projets qu'elle met en œuvre.
- Une capacité à mobiliser et à accompagner des projets de manière participative
- Un lien important avec les collectivités locales et les associations, centres sociaux ...

o **Points faibles**

- Manque de clarté et complexité des objectifs
- Besoin d'accompagnement dans la mise en œuvre du 1<sup>er</sup> axe du projet
- Le manque d'outils et de méthodes a ainsi été souligné par certains dès le début de ce travail d'évaluation : « on n'a pas su faire ! ».
- Manque de reconnaissance sur le territoire. Une majorité d'adhérents/habitants/élus connaissent le centre social à travers ces actions mais ne semblent pas identifier réellement ce qu'est ou devrait être le centre social.
- Nécessité de repenser les formes de mobilisation et de réaffirmer la vie associative de la structure.

# IV – DE NOUVELLES ORIENTATIONS POUR 2014 – 2017

## 1. VERS L'EMERGENCE DES AXES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES

A partir des travaux d'évaluation et des différentes caractéristiques du territoire mises en évidence, le comité technique s'est posé la question de la place et du rôle que le centre social doit prendre pour les 4 prochaines années. Il a ainsi pu dégager plusieurs questionnements que nous avons organisé autour de différentes thématiques :

- **L'accueil**

Le centre social doit être un lieu de vie ouvert à tous, un lieu qui rassemble. Mais si le lien est relativement facile avec les familles ayant des enfants (quel que soit leur âge), quels liens pouvons-nous construire avec les habitants non concernés par les activités actuelles du centre social ?

Par ailleurs la fonction accueil est également à mettre en relation avec la question de l'écoute des habitants et du territoire. Ce que nous appelions « veille » dans le projet précédent et qui nous a donné tant de fil à retordre. En effet, c'est un élément essentiel quant à la connaissance du territoire et de ses habitants, mais comment organiser le recueil des besoins individuels et/ou collectifs ? Quelles méthodes, quels outils et quelles formations ? Quelle place au travail partenarial ? Etc.

- **La reconnaissance / la légitimité du centre social sur son territoire**

Le centre social semble "souffrir" aujourd'hui d'un manque de reconnaissance sur le territoire. Une majorité d'adhérents/habitants/élus connaissent le centre social à travers ses actions mais ne semblent pas identifier réellement ce qu'est ou pourrait être le centre social. Mais sommes-nous en capacité de définir clairement ce que nous voudrions que le centre social soit ? Entre projet et action : où se situe notre centre social ? Ne faudrait-il donc pas réinterroger la définition, l'identité de notre centre social ?

En outre, comment aller vers un projet social partagé et co-porté ? C'est la question de la transmission et de la valorisation des missions du centre social et de notre démarche.

Ce phénomène ne serait-il pas également à mettre en lien avec nos modes de communication ?

- **La vie associative**

Que cela soit en tant qu'administrateur, pour encadrer une activité ou simplement donner un « coup de main » ponctuel, de nombreux bénévoles gravitent autour du centre social. Ceci est une force pour une structure comme la notre. Toutefois, il est apparu que nous avons tendance à privilégier et valoriser les premières formes d'engagement au détriment des dernières

En outre, le centre social ne fait pas exception. D'une part, les instances de réflexion et décision ont des difficultés quant au renouvellement de leurs membres et d'autre part nous notons une baisse sensible quant à la mobilisation des familles sur certaines actions.

Il nous semble donc nécessaire de repenser les formes de mobilisation et ainsi réaffirmer la vie associative de la structure.

A ce stade de la réflexion, ces questionnements restaient encore trop flous et désorganisés et ne nous permettaient pas de dégager de réelles orientations construites et structurées. Cette structuration s'est faite à partir de 4 questions initiales :

- Pourquoi ?
- Qu'est ce que l'on fait actuellement ?
- Qu'est ce que l'on pourrait faire de plus ?
- Qu'est ce qui permettrait de dire que l'on a progressé ?

Ensuite, c'est dans un aller-retour incessant entre un travail collectif en comité technique et un travail de synthèse plus individuel de la part de l'équipe de direction que se sont dessinés les axes du futur projet social.

Ainsi, pour les quatre années à venir, le projet social se déclinera selon trois grandes orientations. Si les deux premières concernent plus particulièrement l'animation globale du centre social, la troisième, quant à elle, s'oriente davantage autour de la famille.



⇒ **CONSOLIDER L'ANCRAGE DU CENTRE SOCIAL SUR SON TERRITOIRE**

*Un axe plutôt orienté sur le centre social qui pointe la volonté et la nécessité de se recentrer.*

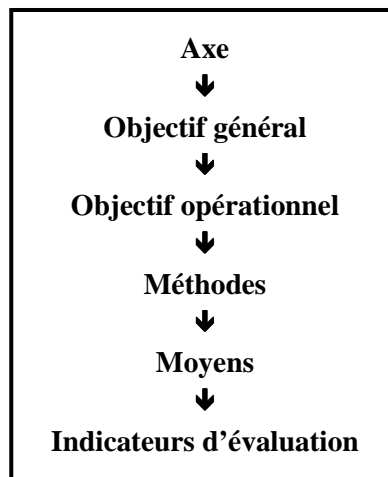
⇒ **FAVORISER UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES PUBLICS ET DES PROBLÉMATIQUES DU TERRITOIRE**

*Un axe au travers duquel le centre social se tourne vers l'extérieur et se veut être à l'écoute du territoire et de ses habitants.*

⇒ **PARTICIPER À UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA FAMILLE DANS NOTRE SOCIÉTÉ**

*Un axe pour affirmer la place de la famille comme la clé de voûte de l'action du centre social.*

Depuis le début de ce travail, il était proposé "d'essayer" de rester le plus simple possible tant au niveau du vocabulaire utilisé que dans la forme du document final. Si ce document doit porter l'ensemble de l'équipe du centre social, bénévoles et professionnels, il doit également pouvoir être partagé avec l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, élus, partenaires ...). Il doit donc être le plus accessible possible et facilement appropriable, aussi nous vous proposons pour chacun de ces axes la déclinaison suivante :



## 2. LA FONCTION D'ANIMATION GLOBALE

Ici, nous allons vous présenter la déclinaison des deux premiers axes de travail qui nous animeront pendant les quatre prochaines années et qui font plutôt référence à l'animation globale.

## CONSOLIDER L'ANCRAGE DU CENTRE SOCIAL SUR SON TERRITOIRE

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	METHODES <i>Comment ?</i>	MOYENS <i>Avec quoi ?</i>	INDICATEURS D'EVALUATION
<p><b>Porter l'image et l'identité du centre social sur les 4 communes</b></p>	<p>Produire et porter les missions du centre social collectivement</p>	<p>Travailler à l'appropriation du projet social par les bénévoles, les professionnels et les élus</p> <p>Affirmer la place du projet social dans l'ensemble des actions du centre social</p> <p>Transmettre et faire vivre les valeurs du centre social, expliciter le projet social et valoriser notre démarche</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Créer des espaces de débats et de réflexion en interne (entre administrateurs, entre professionnels et entre administrateurs et professionnels)</li>   <li>* Revisiter les projets de chaque action</li> <li>* Animer et évaluer la dynamique de projet au sein de chaque action</li>   <li>* Réaliser et diffuser un document de synthèse du projet social</li> <li>* Réinstaurer les « matinées d'échanges » avec les élus, les partenaires, les bénévoles, etc.</li> <li>* Être présent sur les temps forts sur chaque commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de rencontres organisées</li> <li>* Diversité des participants</li> <li>* Existence d'un discours commun</li>   <li>* Clarté des actions et du lien avec le projet social</li>   <li>* Retours des partenaires sur le document de synthèse du projet social</li> <li>* La teneur du discours des élus, habitants, sur le centre social et ses objectifs ...</li> </ul>

	Développer la visibilité du centre social sur le territoire	Améliorer la communication du centre social  Accentuer / renforcer notre présence sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mettre en place une commission communication</li> <li>* Construire des outils de communication en cohérence avec notre projet.</li> <li>* Travailler à la mise en place d'un site Internet</li>   <li>* Renommer le centre social</li> <li>* Développer une signalétique sur le territoire</li> <li>* Assurer la diffusion de nos plaquettes sur le territoire et auprès de nos partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* La diversité des outils de communication</li> <li>* Le nombre de personnes qui viennent au centre social</li> <li>* Les nombres d'adhérents et bénévoles</li> <li>* La circulation de l'information</li>   <li>* Que les familles et les partenaires ne se perdent plus !!!</li> <li>* Que les partenaires aient effectivement les informations concernant nos actions</li> </ul>
<b>Développer la vie associative du centre social</b>	Accueillir les habitants dans une démarche associative	Développer des actions ouvertes et accessibles à tous  Valoriser la démarche d'adhésion au-delà des services proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Maintenir et développer nos actions décentralisées</li> <li>* Créer de nouveaux espaces de rencontre conviviaux (petits déjeuners ...)</li> <li>* Participer à des événements fédérateurs nationaux (Fête des voisins, semaine de la solidarité ...)</li>   <li>* Repérer les adhérents du centre social</li> <li>* Entretenir le lien avec les adhérents du centre social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre d'actions réalisées</li> <li>* Nombre de personnes touchées</li> <li>* Diversité des publics accueillis</li>   <li>* Les nombres d'adhérents et bénévoles</li> <li>* La qualité du lien avec les adhérents</li> </ul>

	Mobiliser les habitants dans l'animation globale du centre social	Prendre appui sur les savoirs faire et compétences des habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Pérenniser la participation de bénévoles quant à l'organisation de nos activités (ALSH, multi accueil, projets jeunes ...)</li> <li>* Animer des commissions thématiques ouvertes à tous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de groupes de travail</li> <li>* Assiduité des personnes participant</li> </ul>
		Prendre en compte et respecter les différents niveaux d'engagement (possible ou souhaité par les habitants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Travailler à la mise en œuvre de projets simples et concrets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* La diversité des formes d'engagements</li> <li>* Types de productions réalisées</li> </ul>
	Développer et pérenniser la gouvernance du centre social	Redéfinir la place et les rôles de chacun	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mettre en place des temps de formation</li> <li>* Revisiter les statuts du centre social</li> <li>* Mettre en place une charte du bénévolat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Diversité des formations mises en place</li> <li>* Implication des administrateurs dans le processus de formation</li> </ul>
		Poursuivre la structuration des temps de travail des instances associatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Préciser le cadre des différents temps de réunion (CA, bureau, commissions ...)</li> <li>* Mettre en place des outils de partage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Implication des administrateurs dans la gouvernance de l'association</li> <li>* Nombre d'actions portées par les administrateurs</li> </ul>

**FAVORISER UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES PUBLICS  
ET DES PROBLEMATIQUES DU TERRITOIRE**

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	METHODES <i>Comment ?</i>	MOYENS <i>Avec quoi ?</i>	INDICATEURS D'EVALUATION
<b>Favoriser le recueil de la parole d'habitants</b>	Enrichir la fonction accueil du centre social	Redéfinir la fonction accueil du centre social  Permettre aux habitants d'être partie prenante de l'accueil du centre social  Qualifier l'ensemble des personnes participant à l'accueil du centre social	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Constituer un groupe de réflexion sur la question de l'accueil</li>   <li>* Mettre en place un planning de permanence</li>   <li>* Mettre en place des temps de formation spécifiques</li> <li>* Proposer des temps d'échanges formalisés à l'interne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* La diversité des personnes participant au groupe</li> <li>* La régularité des rencontres</li> <li>* Les projets développés</li>   <li>* La diversité des personnes participant à l'accueil</li> <li>* Le nombre d'heures d'accueil bénévoles effectué</li>   <li>* Le nombre d'heures de formation "Accueil" réalisées auprès des bénévoles et des professionnels</li> </ul>
	Accueillir les habitants en et hors les murs	Investir et s'appropriier le nouveau bâtiment du centre social	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Aménager l'espace</li> <li>* Organiser l'animation de l'espace d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* La fréquentation du centre social par les habitants</li> <li>* Le fait qu'ils viennent au-delà des services proposés</li> <li>* Le temps passé à l'accueil</li> </ul>

		Pérenniser et valoriser les espaces de discussions sur les différentes actions du centre social	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Avoir des espaces et temps d'accueil repérés sur les activités</li> <li>* Assurer la disponibilité de l'équipe</li> <li>* Être dans une attitude d'écoute</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Les adhérents restent sur les temps d'accueil</li> <li>* L'effectivité des échanges</li> </ul>
		Développer des actions ouvertes et accessibles à tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Poursuivre la mise œuvre de nos actions délocalisées</li> <li>* Créer de nouveaux espaces de rencontres sur les 4 communes (forum des associations, marchés ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Le nombre de nouvelles actions réalisées</li> <li>* La diversité des actions réalisées</li> </ul>
	Elaborer des perspectives collectivement	<p>Centraliser et partager les informations recueillies</p> <p>Analyser les informations recueillies</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Créer des outils de collecte</li> <li>* Réaliser des bilans réguliers des actions avec les habitants</li> <li>* Créer et animer des espaces d'échanges entre partenaires</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Créer des outils de synthèse</li> <li>* Créer des espaces pour penser la transversalité (entre professionnels mais aussi avec les bénévoles)</li> <li>* Poursuivre le travail de chacune des commissions (jeunesse, personnes âgées et parentalité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Le nombre de temps d'échange avec les partenaires</li> <li>* Le contenu des échanges</li> <li>* La qualité de la communication interne</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>* L'efficience du travail des commissions</li> <li>* La fonctionnalité des outils et des espaces de travail</li> </ul>

<b>Favoriser la construction de « réponses » ou projets collectifs à partir de préoccupations individuelles</b>	Accompagner les habitants dans une démarche de projet collectif	Mettre en œuvre des actions d'accompagnement de projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>* S'appuyer sur la technicité de l'équipe</li> <li>* Formaliser un travail d'équipe interne</li> <li>* S'appuyer sur les groupes constitués</li> <li>* Mobiliser les ressources du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de personnes accompagnées</li> <li>* Nombre d'actions menées</li> <li>* Nombre d'actions ayant abouti</li> </ul>
	Contribuer à la conception de réponses spécifiques	Renforcer et valoriser notre réseau partenarial	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Réinstaurer les « matinées d'échanges » avec les élus, les partenaires, les bénévoles et les professionnels</li> <li>* Être présent sur les différentes instances conduites à l'échelle de la CCPR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Quels types d'instances ?</li> <li>* Quels représentants du centre social ?</li> </ul>
		Relayer sur les partenaires compétents	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Être en lien et communiquer régulièrement avec les partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* La fréquence des rencontres</li> <li>* L'évolution des situations observées</li> </ul>

### **3. LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOCIAL À TRAVERS QUELQUES ACTIONS**

Il est bien évident que l'ensemble de nos activités régulières ainsi que nos activités décentralisées telles que le LAEP ou le RAM oeuvre dans le sens des trois orientations proposées. Pour autant, nous n'illustrerons la mise en œuvre du projet qu'au travers de quelques unes d'entre elles.

#### **3.1. La commission accueil / communication**

La commission accueil / communication a été initiée au cours de la démarche de renouvellement du projet social et les premières rencontres sont d'ailleurs venues alimenter la démarche.

Constituée d'habitants des quatre communes, d'administrateurs ainsi que de professionnels du centre social, l'objectif de départ était de re-questionner la fonction « Accueil » et ainsi s'inscrire pleinement dans la seconde orientation évoquée ci-dessus en participant à l'enrichissement de cette fonction. En effet, nous savions que nous allions, d'ici la fin de l'année, intégrer de nouveaux locaux et que cette nouvelle étape ne serait pas sans conséquence sur la vie du centre social.

Dès les premières rencontres, certains axes de travail ont pu être mis en évidence :

- Définir les rôles de chacun quant à la fonction accueil : quelle place pour les bénévoles ? Quelle place pour les professionnels ? La formation étant un moyen de progresser sur ces questions.
- Réfléchir à l'aménagement de l'espace
- Développer ou retravailler nos outils de communication (interne et externe)

Toutefois, il s'est avéré, après quelques rencontres, que les thématiques accueil et communication étaient vastes. Les modalités d'organisation des rencontres, comme nous les avons formalisées lors de notre premier temps d'échange, ne permettraient pas à la commission de porter l'ensemble de ces travaux simultanément. D'autant plus que la posture initiale était de rester sur des projets concrets et "simples", l'idée sous jacente étant de prendre en compte et respecter le rythme de chacun et les différents niveaux d'engagement. Aussi il a été décidé que les différentes actions qui se développeraient tout au long des années à venir seraient portées par des sous groupes, issus de la



commission, créés en fonction des envies et des compétences de chacun. La commission resterait par ailleurs garante de l'évolution de l'ensemble des projets.

Différents projets viendront ponctuer l'année 2014. Les travaux autour de nos outils de communication externe (site Internet, plaquette du centre social ...) ainsi que la réflexion sur la dénomination du centre social seront l'occasion de donner une nouvelle visibilité au centre social. L'écriture d'un document de synthèse du projet social 2014-2017 facilement appropriable et diffusable sera également un des objectifs prioritaires que s'est fixée la commission pour le premier semestre 2014.

### **3.2. Le multi accueil « *Les P'tits Meuniers* »**

Suite au diagnostic petite enfance réalisé sur les quatre communes en 2004, un groupe de parents s'est constitué et une dynamique a été engendrée. Composé d'une vingtaine de parents, un collectif a travaillé à la création d'une halte-garderie (réflexion autour du projet éducatif, du fonctionnement de la structure et de l'aménagement des locaux). Ouverte en mars 2006 les mardis et jeudis, puis les lundis à partir de l'automne 2007, les parents ont donc été, dès le départ, impliqués dans la vie de cette halte-garderie. Toutefois, chacun s'est investi suivant ses souhaits et ses disponibilités. La structure est devenue un multi-accueil qui favorise toujours l'accueil des enfants en demi-journée ou journée (très peu de place pour des enfants à temps plein). Les objectifs principaux se déclinent ainsi :

- Favoriser le bien-être de l'enfant au sein du groupe
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Favoriser l'implication et la participation des parents à la vie de la halte-garderie
- Favoriser l'ouverture sur l'extérieur

Les établissements d'accueil du jeune enfant sont, pour les parents dont c'est le premier enfant ou ceux nouvellement arrivés sur le territoire, le premier lieu de rencontre avec d'autres familles (nous sommes en milieu rural, des familles arrivent des villes et elles se retrouvent isolées, sans connaître personne). Pour favoriser leur intégration, plusieurs axes sont travaillés.

Tout d'abord, les temps d'accueils le matin et le soir sont organisés de façon à ce que les parents puissent rester le temps qu'ils souhaitent. Ces moments sont importants : un membre de l'équipe est là pour accueillir chaque parent et son enfant. C'est très souvent l'occasion, pour les parents, d'exprimer leurs difficultés, leurs questionnements liés à l'éducation des enfants. L'équipe n'est pas là pour leur donner

des réponses mais plus pour les écouter, leur permettre de relativiser et quelquefois les orienter vers d'autres professionnels. Lorsque plusieurs parents se retrouvent dans le hall, les échanges sont riches et intéressants : le simple fait de savoir que d'autres parents ont les mêmes difficultés permet de prendre du recul.

Ensuite, les parents et l'équipe travaillent collectivement à la mise en place et à l'animation de temps forts tout au long de l'année. Afin que les familles puissent faire connaissance, un pot d'accueil est organisé au mois d'octobre. Autour de jeux pour les petits et les plus grands, ils se rencontrent, échangent et partagent leurs spécialités culinaires. La fête de Noël est, depuis la création de la structure, portée par les parents. Ce sont eux qui créent un spectacle pour les enfants (marionnettes, ombres chinoises,...). Chaque année une nouvelle dynamique se met en place : cinq à six rencontres sont nécessaires pour préparer le spectacle, la venue du Père Noël, les cadeaux et le carnet de chansons. C'est l'occasion pour les parents de mieux se connaître, d'échanger et tout simplement passer un bon moment.

Enfin, l'équipe sollicite également les parents pour organiser des activités au sein du multi-accueil tout au long de l'année. Selon leurs compétences, ils viennent faire faire un gâteau aux enfants, un bricolage, une peinture ... Ces activités sont ouvertes aux autres parents.

Les sorties sont aussi organisées avec les parents et ouvertes à tous.

Un petit journal appelé « la gazette des p'tits meuniers » est réalisé une à trois fois par an (suivant la disponibilité des parents). Il retrace les événements de la structure et informe des projets à venir. Le travail consiste à sélectionner les temps à mettre en valeur, choisir des photos, écrire le texte et mettre en page. Tout cela se fait dans la bonne humeur et l'échange. Cette gazette est très appréciée de tous. Elle permet aussi à l'équipe d'avoir un outil de communication très intéressant lorsque des nouvelles familles inscrivent leurs enfants.

Faciliter les échanges et les contacts avec les familles et entre les familles est un point très important. Le multi-accueil contribue, avec ses différentes actions, à leur intégration sur le territoire.

La recherche de l'investissement des parents est essentielle pour une structure au sein d'un centre social. Les actions transversales auxquelles ils peuvent participer leur permettent de mieux connaître le centre social et pourquoi pas de s'investir dans des projets, des commissions, le conseil d'administration ... Un des rôles des professionnels est bien de mobiliser les habitants dans l'animation globale.

Il faut communiquer sur ce qu'est le centre social, son projet afin de développer sa visibilité sur le territoire. Le travail avec les partenaires est essentiel afin de se faire connaître et reconnaître. Le conseil général, les autres structures petite enfance du territoire, les écoles, les bibliothèques ... ont une place importante dans la vie du multi-

accueil. C'est bien tous ensemble que l'on peut développer des actions, échanger, réfléchir ... pour être au plus proche des besoins des habitants.

### **Perspectives**

Le premier projet pédagogique a été écrit à l'ouverture de la structure. Cela fait donc presque huit ans. Il nous paraît essentiel, en 2014, de mettre en route un temps de travail sur une ré-écriture du projet. Equipe et parents se retrouveront pour échanger sur les valeurs importantes du multi-accueil. Ce sera l'occasion, pour les familles, de s'approprier le projet et de le porter. Ce travail a été très dynamisant en 2006, nous espérons qu'il en sera autant l'année prochaine.

### **3.3. Le secteur jeunesse**

Suite à l'arrêt des mises à disposition avec le centre social *Au Fil de Lambre*, et le départ de plusieurs animateurs pour cette structure, c'est une équipe toute nouvelle qui travaille sur le secteur jeunes depuis moins d'un an.

Après un temps d'observation et de réflexion avec l'équipe sur le fonctionnement de ce secteur, celui-ci va être restructuré afin d'apporter aux jeunes un accueil en conformité avec leurs besoins. Nous sommes donc en train de créer 2 groupes différents sur ce secteur ouvert aux 10-17 ans.

Un premier accueil se fera en direction des 10-13 ans, qui proposera des activités de loisirs proches de celles d'un accueil de loisirs pour les plus jeunes, tout en y mettant une connotation "pré-ados". Cet accueil plus cadré permettra aux parents et aux enfants de se sentir plus sécurisés car à cet âge charnière entre l'enfance et l'adolescence, les repères fixes sont encore nécessaires.

Pour les 13-17 ans, c'est un accueil plus libre qui est proposé. Il s'agit ici d'accompagner les jeunes dans l'organisation d'activités culturelles et sportives, ainsi que de les informer sur leurs droits en matière de santé, logement, loisirs, emploi ... Ce type d'accueil laissera plus de champ à l'autonomie, la responsabilisation, la prise d'initiatives ... A cet effet, nous allons accueillir un Kiosque Info Jeunesse, qui est un outil d'information de proximité destiné aux jeunes. Il donne accès à une base informatique fournie par le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ). Ses objectifs sont de proposer un espace de rencontre, d'échange et de communication entre les générations, de mettre à disposition des adolescents des informations concernant leur orientation, leur formation, l'emploi, ainsi que la présence d'un adulte pouvant les accompagner dans différentes démarches (rédaction de CV, projets, permis de conduire ...). Il permet également aux adolescents de s'investir dans des projets à court terme (activités ponctuelles ...), et à plus long terme (projets de voyages, de stages, de

visites). Cet outil favorise l'accès à l'autonomie, à la citoyenneté et au bien être des jeunes.

Entre ces deux tranches d'âge (ainsi qu'avec le secteur enfance), un socle commun permet d'avoir une cohérence sur les règles de vie et l'évolution de l'enfant, pour arriver à des objectifs et à un mode d'intervention pédagogique adaptés.

Dans les nouveaux locaux du centre social, un lieu d'accueil est dédié aux jeunes. Ils y ont choisi l'aménagement et ils y ont du matériel à disposition. Ce local se veut un lieu de rencontres, d'échanges et de détente. C'est aussi un lieu de référence pour les jeunes. Les animateurs y sont présents pour répondre à leurs questions (études, emploi, santé, logement ...), ainsi que pour les accompagner dans leurs différents projets. Les activités proposées sont des supports à la rencontre des jeunes, à leur fidélisation et à leur accompagnement. C'est aussi un moyen de leur faire découvrir des univers qu'ils ont peu l'habitude de côtoyer.

Apprendre à faire seul, à faire des choix réfléchis et à être un citoyen à part entière, le travail des animateurs est ici de les accompagner sur ce chemin. Chez le jeune, l'éducation est le passage de son statut d'adolescent à celui de jeune adulte. Notre travail est de permettre aux jeunes de confronter leurs idées, leurs besoins, leurs envies d'adultes, et de tester leurs limites.

### **3.4. Le travail sur la réforme des rythmes à l'école primaire**

A la rentrée scolaire 2014, les écoles des 4 communes de notre territoire vont adopter de nouveaux horaires, conformément à la réforme en cours. Ce seront donc 3 heures d'accueil périscolaire en plus à mettre en place et un mercredi qui va changer de physionomie, les enfants ayant classe le matin.

Le centre social a un rôle majeur à jouer dans cette nouvelle organisation. Tout d'abord pour le périscolaire, en tant qu'acteur des temps existant actuellement, il nous apparaît incontournable de faire partie de la réflexion sur la nouvelle organisation, celle-ci étant pour nous un moyen de réorganiser ces temps pour en faire de réels temps éducatifs pour l'enfant et être ainsi reconnus au delà de l'animation pure. Pour le mercredi ensuite, la nouvelle organisation scolaire étant synonyme de nouvelle organisation pour les familles, nous nous devons de réfléchir à un accueil de loisirs au plus près des besoins et des attentes des habitants.

Le centre social s'est proposé auprès des communes pour coordonner la réflexion autour de la mise en place de ces temps péri et extrascolaires. 4 axes nous semblent incontournables pour travailler au mieux ces nouveaux temps :

- **La place de l'enfant**

Il doit être au centre de cette réforme. Cela peut être une évidence, mais il nous semble important de le rappeler / se le rappeler régulièrement.

- **La dimension intercommunale**

Le centre social est un acteur essentiel quant à l'animation sociale sur le territoire des quatre communes du SASS. Nous ne pouvons imaginer que cette réflexion puisse se faire de manière isolée et il nous semble donc nécessaire qu'elle soit menée à l'échelle de l'ensemble du territoire.

- **Sortir de la forme « prestataire de service »**

Pour nous ces temps d'animation sont de réels temps éducatifs ancrés dans un projet pédagogique qui puise lui-même son essence au cœur de notre projet social.

- **Une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs**

Les centres sociaux recouvrent différentes fonctions au travers desquelles ils travaillent à l'épanouissement et l'émancipation des habitants. Accompagner les habitants, les familles... dans des projets collectifs, c'est-à-dire faire avec eux et non pas pour eux, est un élément qui nous semble également incontournable.

Cette réflexion nous permettra de travailler au plus près des familles et des instances du territoire afin de mettre en place un projet collectif répondant au mieux aux attentes de tous, mais aussi repositionnera notre structure comme un lieu ressource pour tous. Les communes, en faisant confiance au centre social pour les accompagner dans cette réflexion, réaffirment sa légitimité à travailler à la prise en compte des préoccupations et des besoins de tous. Cet accompagnement permettra de promouvoir le centre social comme un lieu de concertation et de coordination, fédérateur de tous les acteurs, un lieu qui n'est pas ouvert uniquement aux personnes en difficulté. Nous sommes donc bien ici dans le premier axe de ce projet social qui est de consolider l'ancrage du centre social sur son territoire.

Une commission se met en place, composée de représentants des familles, des enseignants, des communes, afin de construire ensemble cette nouvelle articulation des différents temps de vie des enfants. Ce travail va s'étaler sur plusieurs mois, afin de proposer à tous une organisation du temps de l'enfant qui soit au plus près des besoins et des attentes.

### 3.5. Le Festival *Festi'Cloches*

Le *Festi'Cloches*, festival de nos 4 villages, a vu le jour grâce à un collectif d'habitants et de partenaires, accompagnés par le centre social. La première édition a eu lieu les 9, 10 et 11 novembre 2012, et a remporté un franc succès. Ses objectifs étaient de :

- Valoriser les initiatives et les pratiques artistiques locales
- Favoriser la rencontre et l'échange entre des professionnels et des amateurs sur un temps fort
- Associer les écoles, les associations locales de la phase de préparation jusqu'au déroulement
- Valoriser le patrimoine local en faisant vivre des lieux typiques des 4 villages

Le bilan de cet événement a fait ressortir une programmation variée et de qualité, les objectifs ayant été largement atteints.

La deuxième édition du *Festi'Cloches* se déroulera en novembre 2014, la décision ayant été prise de le programmer sous forme de biennale. Suite au bilan de la première édition, le collectif s'est fixé de nouveaux objectifs :

- Créer une dynamique intercommunale et intergénérationnelle
- Développer la rencontre entre amateurs et professionnels
- Participer à un événement commun
- Valoriser les lieux atypiques des 4 communes
- Développer le côté arts plastiques

Enrichi de nouveaux participants, ce collectif a déjà commencé à travailler au contenu de la prochaine édition. Des projets artistiques, en lien avec tec, le Tram des Balkans (musiciens professionnels), les écoles et les accueils périscolaires, se sont mis en place dès la rentrée et verront leur aboutissement lors du *Festi'Cloches* 2014.

Le rôle du collectif dans cet événement, en rassemblant les forces et les savoirs-faire de chacun, est majeur. Le centre social ne pourrait pas (et ne voudrait pas) mener seul un tel projet. Le centre social joue ici pleinement son rôle en rassemblant des bénévoles, des professionnels, des associations et des collectivités locales autour d'un projet commun destiné à l'ensemble des habitants du territoire. Il permet donc, par le biais des échanges et des rencontres, avant, pendant et après le festival, de créer du lien social entre les habitants, et de développer leur implication dans la vie du territoire.

#### **4. LE PROJET « FAMILLE »**

Les familles sont importantes dans les centres sociaux. A la création du centre social rural intercommunal, en 1999, les premières actions mises en place étaient toutes en relation avec les parents.

La rencontre très régulière (voire quotidienne) entre les familles et les professionnels permet de tisser des liens. Les espaces développés au niveau de la petite enfance (RAM, LAEP, Multi-Accueil, CAM) sont l'occasion de rencontrer les nouvelles familles venues s'installer sur le territoire. Afin de cerner les actions à mettre en place à leur intention, il est essentiel tout d'abord d'identifier les besoins et les attentes des familles. Le référent famille doit donc être à l'écoute et recenser les demandes. Il devra permettre aussi la participation et l'initiative des familles. Un centre social est bien là pour faire avec les habitants.

La dynamique partenariale avec l'ensemble des acteurs locaux est également essentielle. Les familles vivent sur un territoire : elles sont en relation avec différentes associations, municipalités ... Un travail en réseau permettra une cohérence entre les actions.

Le référent famille est donc le garant du projet. Pour autant, il n'est pas celui qui conduit toutes les actions dans lesquelles les familles sont impliquées. Il nous semble important que ce travail se fasse en équipe. Le référent famille sera donc à l'origine de la constitution de ce groupe. Il organisera des temps de rencontre réguliers pour que des projets familles puissent se formaliser. Avec une personne de chaque secteur (petite enfance, enfance, jeunesse) un travail de transversalité autour des familles se mettra en place. Une réflexion et une dynamique pourront s'ensuivre afin de favoriser l'intégration des parents et de leurs enfants sur le territoire et aussi de les accompagner dans la fonction parentale.

## PARTICIPER À UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA FAMILLE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MÉTHODES <i>Comment ?</i>	MOYENS <i>Avec quoi ?</i>	INDICATEURS D'ÉVALUATION
<b>Faire du centre social un lieu ressources pour les familles</b>	Faciliter les échanges et les contacts entre familles	Permettre le partage de moments de loisirs en famille  Encourager l'implication des familles autour de projet d'actions collectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Organiser des espaces de rencontres et d'échanges</li> <li>* Poursuivre notre participation à l'espace bébé</li> <li>* Développer des moments festifs</li>   <li>* Informer les familles sur les projets portés par le centre social</li> <li>* Solliciter les familles sur les projets portés par le centre social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Le nombre et la diversité des temps organisés</li> <li>* La diversité des actions réalisées</li> <li>* Le nombre de personnes mobilisées</li>   <li>* La qualité de la communication externe</li> <li>* La diversité des moyens de communication</li> <li>* Le nombre de parents impliqués sur des actions</li> </ul>
	Participer à la prise en compte des besoins des familles du territoire	Améliorer les conditions d'écoute  Renforcer le partenariat avec les différents acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mettre en place une formation à l'écoute</li> <li>* Créer de nouveaux espaces d'échanges (café des parents ...)</li>   <li>* Relayer les informations du territoire</li> <li>* Développer des actions de proximité avec les partenaires (mise en place d'un Kiosque Information Jeunesse, mise en place de permanence du Conseil général, du Ram ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Le nombre de nouveaux espaces d'échange</li> <li>* La participation des familles</li>   <li>* La forme et la diffusion des outils de communication</li> <li>* La diversité partenaires</li> </ul>



<b>Accompagner la fonction parentale</b>	Renforcer la relation parents / enfants	Organiser des temps d'échanges parents / professionnels  Mettre en place des actions parents / enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mettre en place des soirées à thèmes</li> <li>* Co-organiser des actions avec les partenaires du territoire</li> <li>* Pérenniser et valoriser les temps du RAM</li> <li>* Développer des moments festifs</li> <li>* Poursuivre notre participation à l'espace bébé</li> <li>* Poursuivre l'animation des temps de LAEP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Le nombre d'actions mises en place</li> <li>* La diversité des partenaires mobilisés</li> <li>* La qualité du lien avec le RAM et les autres partenaires mobilisés</li> <li>* Notre présence à l'espace bébé</li> <li>* La fréquentation des familles à l'espace bébé</li> <li>* La fréquentation de nouvelles familles au LAEP</li> </ul>
	Valoriser les parents dans leur rôle de parents	Accompagner les parents dans une démarche de réflexion autour de la parentalité  Avoir une attitude d'écoute  S'appuyer sur le savoir faire des parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Créer des espaces d'échanges entre parents</li> <li>* Associer les parents à la commission parentalité</li> <li>* Organiser le temps d'accueil permettant aux parents de rester</li> <li>* Veiller à la disponibilité de l'équipe professionnelle</li> <li>* Permettre aux parents d'organiser des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de parents mobilisés sur la commission parentalité</li> <li>* L'intérêt des parents pour ces espaces d'échanges</li> <li>* Le temps passé par les parents dans la structure</li> <li>* Le nombre de professionnels présents sur les temps d'accueil</li> <li>* Le nombre de parents intervenus</li> <li>* La diversité des activités</li> </ul>

## **5. QUELQUES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAMP DE LA PARENTALITE A TITRE D'ILLUSTRATION**

### **5.1. Commission parentalité**

Créée en 2011, la commission parentalité est composée de quatre administrateurs du centre social, un habitant et trois professionnels. C'est une des 3 commissions principales, avec pour objectif de travailler dans le champ des questions que pose le fait d'être parent. Lors du diagnostic réalisé par le centre social en 2008, il a été mis en évidence le manque de temps de rencontre favorisant les échanges entre les parents d'enfants âgés de 6 à 11 ans autour des questions liées à la parentalité (pour les parents de jeunes enfants, il y a le lieu d'accueil enfants-parents). Après quelques rencontres, la commission a orienté sa réflexion sur l'organisation de soirées à thème.

Deux temps forts ont eu lieu. Un premier avec un thème très général : « faut-il dire non à son enfant ? ». La seconde soirée, « les passages clés dans la scolarité de nos enfants », a été organisée avec différents partenaires de l'éducation nationale (professeurs des écoles et des collèges) ainsi qu'une psychologue. Leur professionnalisme et leur expérience ont enrichi le débat. Les thèmes ont été choisis en fonction des problématiques des parents : les membres de la commission sont à l'écoute des questionnements des familles avant d'organiser leur temps d'échange.

Les rencontres ont lieu en semaine et en soirée (il n'est pas exclu d'en organiser en journée afin de satisfaire tout le monde). Elles sont basées sur l'échange : il n'y a pas nécessairement de réponse aux questions traitées. L'idée est davantage d'enrichir nos pratiques au contact des expériences de chacun. C'est bien le vécu des parents qui alimente le débat. Le fait de partir de situations concrètes et de permettre à tout le monde d'intervenir pour apporter son regard est un vrai choix des membres de la commission. Nous nous appuyons sur leur savoir-faire, c'est une démarche sur laquelle nous devons communiquer : les parents sont plus souvent invités à une conférence qu'à un temps d'échanges. Nous devons travailler de manière plus générale à la communication car la fréquentation n'a pas été celle attendue.

#### **Perspectives**

Le travail en partenariat lors de la deuxième soirée a été très apprécié par tout le monde. C'est un axe que nous souhaitons développer, nous permettant ainsi de renforcer notre partenariat local.

Nous nous interrogeons aussi actuellement sur l'élargissement de la commission parentalité dans le sens où elle pourrait être le lieu de réflexion et

d'organisation de toutes les actions familles du centre social. Il nous semble important d'intégrer de nouveaux parents dans cette commission et c'est donc avec les administrateurs et les professionnels qu'une dynamique autour des projets familles pourrait voir le jour (réflexion autour de leur intégration sur le territoire, création du lieu ressource ...).

## **5.2. Le LAEP « *Les Troubadours du mercredi* »**

Le lieu d'accueil enfants- parents est un espace pour :

- Favoriser les échanges entre les parents de jeunes enfants autour de questions liées à la parentalité
- Renforcer la relation parents/enfants
- Permettre aux parents de jouer avec leurs enfants ou les enfants des autres familles.

Tous les mercredis matin, cet espace itinérant sur les quatre communes, est ouvert à tous. Chacun peut venir librement et rester le temps qu'il souhaite. De nouvelles familles arrivent tout au long de l'année. Un noyau de familles participe très régulièrement, quel que soit le lieu de l'animation. Ce sont, pour la majorité, des mamans en congé parental. Pour beaucoup, leur participation s'arrête lorsqu'elles reprennent le travail.

Après 5 ans de fonctionnement, l'espace est vraiment identifié comme un lieu d'échange autour des questions liées à l'éducation des enfants. Les parents sont parfois démunis face au comportement de leur enfant : partager ses difficultés avec un autre parent ou un professionnel permet de prendre du recul face à ce que l'on vit. Le professionnel est à l'écoute (il n'est pas là pour donner une réponse) et valorise les compétences des parents. Il accompagne la fonction parentale, c'est un soutien à la parentalité, un lieu ressource. La confidentialité est respectée.

Cette action permet aussi de renforcer la relation parents/enfants en utilisant le support du jeu. Les parents viennent au LAEP car, dans cet espace, ils prennent le temps de jouer avec leurs enfants ou les enfants des autres. Ce n'est pas toujours facile de trouver le temps à la maison donc la matinée du mercredi est consacrée à leurs enfants.

Le lieu d'accueil permet enfin la rencontre entre parents et leur intégration sur le territoire. Avec de jeunes enfants, on peut très vite se retrouver seul à la maison si on n'a pas de connaissance. Cet espace, convivial, est souvent l'occasion de créer des liens.

L'équipe de professionnels, composée d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'animatrices, a rédigé un règlement intérieur. Il permet de poser le cadre afin que les règles de vie soient connues et respectées de tous. L'équipe en est garante. Une supervision, avec un psychologue, est organisée tout au long de l'année : ce temps permet de se questionner en équipe et de prendre du recul face à certaines situations. C'est indispensable !

### Perspectives

L'équipe n'est actuellement composée que de salariés du centre social. Il nous paraît important que des partenaires puissent intégrer le groupe. Des échanges avec des personnes de formations différentes seraient riches pour tout le monde (parents et professionnels). De plus, renforcer notre réseau partenarial fait parti de nos objectifs et l'animation de certains temps de LAEP avec une puéricultrice de secteur ou une assistante sociale permettrait une meilleure connaissance de chacun.

Une formation à l'écoute est aussi à envisager pour l'ensemble de l'équipe. Il n'est pas facile de « ne rien faire » et d'être uniquement dans une posture d'écoute active. Réfléchir ensemble à ce que cela veut dire permettrait d'accompagner au mieux les parents.

### **5.3. Les sorties familles**

Depuis plusieurs années, un week-end familles est organisé aux vacances d'hiver. Pour certains, ce sont des habitués (ils viennent très régulièrement) mais pour d'autres, c'est la découverte. Le choix du gîte, les activités, les menus, les veillées ... tout est organisé avec eux. Toutes ces familles partent avant tout pour vivre des temps collectifs. Les rencontres avec d'autres adultes, enfants, sont appréciés, surtout lorsque c'est dans une ambiance conviviale. Le cadre est posé avant le départ et chaque famille est en accord avec les règles. Prendre le temps, jouer avec ses enfants et les enfants des autres, échanger sur le fait d'être parent, préparer le repas (en groupe) en cuisine ... tous ces moments sont recherchés.

Pour certaines familles, partir 3 jours est impossible alors qu'elles ont le souhait de rencontrer d'autres familles et de faire des activités avec leurs enfants. C'est pourquoi nous commençons à mettre en place des sorties familiales à la journée ou à la demi-journée, le samedi. Sur un temps plus court, une activité définie à l'avance, un tarif en fonction du quotient familial, ces sorties sont ouvertes à tous.

Un premier programme de sorties a été élaboré avec les participants : il est varié, afin d'intéresser le plus de monde possible. Pour l'instant, ce sont plutôt des

familles avec des enfants de moins de 13 ans. Pour certains, c'est la découverte de leur environnement qui les intéresse. Les lieux très fréquentés sont évités afin que les parents ne soient pas toujours à chercher leurs enfants et qu'ils puissent échanger avec d'autres.

### **Perspectives**

La difficulté est de faire connaître à l'ensemble de la population l'existence de ce genre de sorties. Nous avons un travail de communication à mettre en place. Nous savons très bien que mettre des affiches n'est pas suffisant. Il faut faire passer les informations à l'oral. Le référent famille a pour objectif de créer une équipe avec une personne de chaque secteur plus mobilisée avec les familles. Ceci permettra à chacun de porter les informations et un travail de transversalité se mettra en place autour des familles du territoire.

## V – LE SUIVI DU PROJET

Tout au long de la mise en œuvre du projet social et des actions qui en découleront pendant les quatre années à venir, l'équipe devra porter une attention particulière à l'évaluation. En effet, c'est un élément essentiel à la démarche de projet. Elle permet de prendre de la distance et de mesurer les effets de notre action tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Si elle doit nous permettre d'améliorer notre intervention, et, le cas échéant, de réajuster les actions en fonction des besoins, c'est également un moment privilégié pour faire le point collectivement sur les actions menées, de confronter des regards et partager des points de vues.

En ce sens, nous ne pouvons attendre le terme des quatre années pour engager une réelle procédure d'évaluation. Il nous semble nécessaire de réaliser des points de bilan intermédiaires chaque année permettant ainsi un suivi et des échanges plus réguliers quant aux travaux mis en œuvre. L'évaluation finale, telle que demandée par la CAF, n'en sera que plus riche.

Aussi, pour mener à bien cette étape, nous proposons la constitution d'un comité de suivi. Les membres du comité de pilotage qui ont accompagné la démarche de renouvellement du projet social nous semblent les mieux placés pour suivre et ainsi être garant de sa mise en œuvre. En les associant d'une certaine manière à la fonction pilotage du centre social, cela permettra d'une part d'enrichir notre partenariat et d'autre part d'inscrire dans la durée la dynamique collective générée lors de l'élaboration du projet social.

Mais l'évaluation doit se construire au fil des projets portés et actions menées ... Elle pourra se formaliser d'une part à partir des temps de bilan avec les publics accueillis et réalisés à l'aide d'outils simples et variés à l'image des outils utilisés pour le projet social. D'autre part, à partir des comptes rendus des collectifs d'animation, des bilans d'activités, du rapport d'Assemblée Générale ... La mise en place de temps de réunion d'équipe structurés (équipe direction, réunion par secteurs ...) ainsi que la réorganisation des temps de réunion avec l'ensemble des professionnels proposant des temps d'échanges et de réflexion autour de thématiques en lien avec le projet social permettront d'une part, de partager le portage du projet au sein de l'équipe et d'autre part, d'alimenter les travaux d'évaluation plus régulièrement.

## VI – CONCLUSION

Nous arrivons désormais au terme de ce travail. Tout juste dix mois ! Dix mois de rencontres et d'échanges ponctués de moments de doute et de remise en question mais également de moments de plaisir et de satisfaction. Dix mois où chacun, quelle que soit sa place, a pu enrichir son regard sur le territoire et le centre social et ainsi en sortir "grandi".

Il y a 4 ans, au moment de conclure le projet social, le groupe projet parlait d'un « tournant » de l'histoire du centre social, de par la dynamique engendrée par le diagnostic et l'inscription du centre social dans un processus de développement social territorial. Aujourd'hui, même si ce projet social reste dans une certaine continuité avec le précédent, nous pourrions également parler de « tournant » : des nouveaux locaux, une équipe renouvelée, un fonctionnement re-questionné, des partenariats avec des structures proches réinterrogés ... Après trois ans d'un déracinement subi, ce nouvel élan, retrouvé à travers les trois orientations présentées ainsi qu'un quotidien à nouveau partagé, devra nous permettre de réinventer notre centre social et de participer à renforcer la capacité d'innovation du territoire et de ses habitants.